

# RAPPORT D'ACTIVITES 2012 DU SYDEL PAYS CŒUR D'HERAULT

## SOMMAIRE

### AXE 1 L'ORGANISATION ET L'UNION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

- 1. Mise en oeuvre du Projet territorial**
- 2. Programme LEADER « Convivencia »**

### AXE 2 UN URBANISME COHERENT

- 3. Schéma de Cohérence Territoriale du Cœur d'Hérault (SCOT)**
- 4. Efficacité énergétique et urbanisme durable**
- 5. Observatoire du territoire**

### AXE 3 LA QUALITE DE VIE ET LA COHESION SOCIALE

- 6. Projet local de santé**
- 7. Développement culturel et patrimonial**

### AXE 4 : CREATION D'EMPLOI ET DE RICHESSE LOCALEMENT A PARTIR DES ATOUTS ET DES POTENTIELS SPECIFIQUES DU TERRITOIRE

- 8. Promotion de la destination touristique « Cœur d'Hérault »**
- 9. Agence de développement économique du « Cœur d'Hérault »**
- 10. Pépinière d'entreprises**
- 11. Renforcement des entreprises par l'outil numérique**

Le programme d'action de l'année 2012 s'est inscrit dans les 4 axes de la Charte « Agenda 21 » 2003-2013 du Pays :

AXE 1 : L'ORGANISATION ET L'UNION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

AXE 2 : UN URBANISME COHERENT

AXE 3 : LA QUALITE DE VIE ET LA COHESION SOCIALE

AXE 4 : CREATION D'EMPLOI ET DE RICHESSE LOCALEMENT A PARTIR DES ATOUTS ET DES POTENTIELS SPECIFIQUES DU TERRITOIRE

**Bilan d'activités 2012**

**Pays Cœur d'Hérault**

**Mai 2013**

Rédaction, mise en page et édition :  
Equipe technique du Pays Cœur d'Hérault

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

## Bilan 2012, l'éditorial des Présidents

Depuis presque 10 ans maintenant, le Pays Cœur d'Hérault œuvre au développement durable de notre territoire et propose un projet commun pour nos **3 communautés de Communes du « Clermontais », du « Lodévois et Larzac » et de la « Vallée de l'Hérault ».**

Indéniablement, le Pays a permis de mobiliser les énergies pour promouvoir notre territoire, accompagner les porteurs de projets, chefs d'entreprises ou exploitants agricoles, associations ou collectivités, afin de contribuer à faire de ce bassin de vie qu'est le Cœur d'Hérault, un territoire au cadre de vie préservé tout en accompagnant son développement économique, social et culturel.

Ainsi, aujourd'hui, le Pays Cœur d'Hérault réalise un travail de coordination dans pratiquement tous les domaines qui préoccupent les habitants ou usagers du Cœur d'Hérault : la création d'emplois ou d'activités économiques grâce à l'animation territoriale qu'il réalise ou à la gestion de la **Pépinière d'entreprises multimodale** au sein de l'**Agence de développement économique du Cœur d'Hérault** dans ses locaux, situés à St André de Sangonis, l'appui à l'émergence de filières économiques comme pour l'**écoconstruction**, les **circuits courts agricoles** ou l'appui au **développement numérique** des entreprises ; la santé pour tous avec l'émergence d'un **projet local de santé** qui débouche sur un contrat de 3 ans avec l'*Agence régionale de Santé* pour maintenir, voire même, développer, un véritable service publique de santé pour les populations ; le soutien à la vie culturelle avec une **plate forme culturelle** commune à tous les acteurs culturels du territoire ; le tourisme avec une véritable coordination des 3 offices du tourisme de nos

intercommunalités et la reconnaissance de la **Destination « Cœur d'Hérault »** avec le soutien d'*Hérault Tourisme* ; l'aménagement du territoire avec le lancement en cette année 2012 du **Schéma de Cohérence territorial** (SCOT) d'un **Plan climat Energie Territorial**, ...

Mais le Pays, c'est aussi un « effet levier » important pour un territoire comme le notre, grâce à la mise en place chaque année d'un **Contrat de territoire** avec le *Conseil Général de l'Hérault* et l'animation par le Pays du **Programme européen LEADER « Convivencia »** : ainsi en moins de 10 ans, c'est près de 100 millions d'euros qui auront pu être mobilisé sur le territoire.

Rien que pour ces 2 derniers programmes, le travail de coordination du Pays a permis le déblocage ou la programmation de financements de projets à hauteur de **7,4 millions d'euros pour notre territoire en 2012 !** Une aubaine en cette période de rétractation des financements publics grâce à la mobilisation de fonds en provenance de l'Europe, de l'Etat, de la Région Languedoc-Roussillon, du Conseil Général de l'Hérault et des autres collectivités locales !

Mais l'année 2012 est aussi l'année du lancement d'un chantier d'importance : la révision de notre Charte de territoire Agenda 21 puisque le Pays a 10 ans ! Pour ce travail, nous avons besoin de vous tous, élus, associatifs, entrepreneurs, techniciens, ou habitants du Cœur d'Hérault. **Quel pays à l'horizon 2025 ?** C'est ce à quoi nous vous invitons à réfléchir en cette année 2013... en s'inspirant de la lecture de ce **Bilan 2012**.

**Merci à tous pour votre participation à notre Pays !**

### **Monsieur Louis VILLARET**

*Président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault  
Président du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault*

### **Monsieur Alain CAZORLA**

*Président de la Communauté de Communes du Clermontais*

### **Madame Marie-Christine BOUSQUET**

*Présidente de la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac*

REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

## AXE 1 L'ORGANISATION ET L'UNION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

THEMATIQUES : ORGANISATION ET MISE EN RESEAU / COOPERATION / COORDINATION ET COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

*Cœur de métier du SYDEL, le travail de coordination et de mise en cohérence des politiques publiques réalisées par les partenaires du Pays sur son territoire s'inscrivent directement dans cet axe : l'animation des différentes instances de participation et de décision du syndicat mixte (Conseil de développement, Bureau et comité syndical, commissions thématiques), l'appui réalisé par l'équipe technique du Pays auprès des porteurs de projet, la mise en oeuvre du Contrat de Pays ou du Programme Leader, sont les leviers de cette action au quotidien.*

### 1. Mise en oeuvre du Projet territorial

Depuis presque 10 ans déjà le Pays Cœur d'Hérault anime et met en œuvre un projet de territoire qui correspond aux orientations définies dans sa Charte. Engagement contractuel pour l'ensemble des acteurs du Cœur d'Hérault, cette Charte et les fondements de démarche participative restent le fil rouge de l'action du Pays. A l'aide d'une gouvernance originale associant élus et société civile, le Pays appuie son action sur des leviers puissants que sont le Contrat de Pays ou le Programme Leader. Cette action de fond permet un accompagnement efficace du développement intégré de ce bassin de vie que constitue le Cœur d'Hérault.

#### Gouvernance du Pays

Le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault est un Etablissement Public Administratif sous forme de Syndicat mixte. En ce sens, il est soumis à une vie institutionnelle « codifiée » avec un Comité syndical (instance délibérative), un Bureau syndical et des Commissions de travail composées le plus souvent des élus du territoire. Particularité des Pays, la société civile est aussi représentée dans un Conseil de développement. L'ensemble de ces instances constitue la gouvernance du Pays.

- **7 Comités syndicaux** se sont réunis en 2012 : les 10 février, 6 avril, 12 juin, 26 juin, 16 octobre, 11 décembre et 20 décembre
- **3 Bureaux syndicaux**, les 17 janvier, 27 mars et 20 septembre
- **Les Commissions de travail :**
  - **Commission « Tourisme »** (Président : Mr CARCELER) les 5 janvier et 20 septembre 2012
  - **Commission « Finances »** (Président : Mr VILLARET) le 12 octobre 2012
  - **Commission « Culture et patrimoine »** (Président : Mr FRABREGUETTE) le 31 octobre 2012
  - **Commission « Economie »** (Président : Mr Frédéric ROIG), les 24 avril et 12 octobre 2012
  - **Commission « Santé »** (Président : Mr LASSALVY), les 16 mars et 14 septembre 2012

#### Réalisation du « Contrat de Pays » 2012

Depuis 2004, le Contrat de Pays permet de mettre en œuvre annuellement sur le territoire du Cœur d'Hérault une série de projets structurant, qui s'inscrivent dans le cadre stratégique de la Charte de Pays. C'est devenu l'un des outils à la disposition du Pays pour mobiliser les porteurs de projets, mettre autour de la table tous les financeurs potentiels et favoriser les actions concrètes, innovantes et porteuses d'avenir. Chaque année, il est bâti autour d'un dialogue entre les élus et la société civile, grâce à la participation active du Conseil de Développement.

- **Finalisation du Contrat de Pays 2012** : dès l'été les porteurs de projets sont accompagnés pour déposer un dossier au Contrat. A l'automne, les projets sont analysés par les techniciens du pays avec une coordination et une mise en cohérence ainsi qu'une articulation avec les contrats territoriaux. La validation des projets au Contrat fait

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

l'objet de plusieurs réunions avec le Conseil de développement, d'un Comité de Pilotage avec le Comité Syndicat et le Conseil de Développement, de réunions avec les partenaires financiers....

- **Adoption du Contrat de Pays 2012** (30 décembre) comportant **50 actions, portant sur un montant global de 6 107 143 euros** et permettant de mobiliser le Département de l'Hérault, la Région Languedoc-Roussillon, l'Etat et l'Europe à hauteur de 63% du montant total.

## **Evaluation de la Charte du Pays 2003-2013 « Agenda 21 »**

**Le Pays a conduit la préparation et le suivi de l'évaluation de la charte de Pays « Agenda 21 » afin d'engager une première réflexion préalable à l'élaboration en 2013 de la future Charte du Pays Cœur d'Hérault correspondant au projet de territoire pour les 10 prochaines années ?**

- **Préparation méthodologique (février -mars 2012) : 3 rencontres**
- **Rencontres techniques avec les agents du Pays (avril à juillet 2012) : 6 rencontres + 1 réunion d'information globale sur l'Agenda 21 et les modalités d'évaluation (18 septembre).**
- **Réalisation de l'appel d'offre du marché d'évaluation ; recrutement d'un bureau d'études.**
- **Validation de la démarche proposée et concertée sous forme de note méthodologique validée par le comité technique de l'observatoire (22 mai), le comité de pilotage de l'Agenda 21 avec une validation politique et partenariale de la méthodologie (26 juin) et la présentation de la méthode de réalisation de l'évaluation (9 juillet)**
- **Suivi de l'évaluation : Comité technique de l'Agenda 21 (9 Octobre) ; présentation de l'évaluation de la charte au Comité Syndical (16 Octobre) ; Comité de Pilotage (6 décembre) ; réunion d'équipe (19 décembre).**

## **Communication**

**En complément de sa mission principale, la « Mission de renforcement des entreprises locales par l'outil numérique » le Pays développe en interne le site du Pays [www.coeur-herault.fr](http://www.coeur-herault.fr).**

- Administration des serveurs informatiques de Clermont l'Hérault et Saint André de Sangonis ; Gestion des 2 parcs informatiques (maintenance ; mise à jour, dépannage) ; Appui technique et pédagogique auprès des agents du Sydel ; Développement d'outils à usage interne ; communication papier (conception carte de visite, affiche, flyers...)
- **Développement et mise à jour du site internet du Pays ; Communication internet, Lettre numérique, agenda numérique, invitations manifestations...**

### **QUELQUES CHIFFRES**

**50 actions** inscrites au Contrat de Pays pour  
**6,1 million d'euros** de projets  
[www.coeur-herault.fr](http://www.coeur-herault.fr) :  
**9 734** visites en 2012  
**6 913** Visiteurs uniques  
**38 638** Pages vues  
**27** visites en moyenne par jour

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

## 2. Programme LEADER « Convivencia »

Sélectionné en 2008 dans le cadre de l'appel à projet européen, le Pays Cœur d'Hérault s'est vu attribué une enveloppe financière d'1,4 millions pour la période 2007-2013, afin de soutenir des projets de développement rural innovants dans l'une des **5 thématiques cibles** : « **Urbanisme et construction durables** », « **Mise en valeur du paysage et de son patrimoine** », « **Développement des circuits-courts** », « **Accès innovant à l'information et aux services** », et « **Accès à la culture dans les villages** ». Sont particulièrement recherchés les projets qui contribuent à renforcer l'attractivité du territoire et à créer de nouvelles synergies entre les acteurs locaux. Pour 1 € apporté par l'Etat Français (Etat, Région, Département, Communautés de Communes...), l'Europe apporte 1.22 €.

### Animation et gestion du Programme

Il s'agit d'assurer l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets, réaliser les montages techniques et financiers des demandes de subventions avec les services instructeurs (services de l'Etat, de la Région et du Conseil Général), suivre les demandes de paiement des projets en cours, et articuler le programme avec le Contrat de Pays.

- Organisation de **3 Comités de programmation** (2 février, 20 juin, 12 novembre) et d'1 Consultation écrite en juillet.
- **Communication** : rédaction des éléments de présentation du programme LEADER pour une mise en ligne sur le nouveau site du Pays Cœur d'Hérault, **dans une nouvelle rubrique dédiée à LEADER** ; présentation du programme LEADER à un séminaire régional d'Europe direct à Mèze (18 décembre).
- **Formation** : journées de formations organisées par la DRAAF, l'ASP et le réseau rural : procédure, utilisation de l'interface informatique Osiris, coopération (12 et 13 mars, 24 avril, 18 et 25 juin) ; formation terrain auprès du Gal itinérance (Pays Haut Languedoc & Vignobles) le 19 avril.
- **Participations aux réunions de suivi du programme LEADER (DRAAF, Réseau rural LR, Région LR)** : réunion sur l'évolution du programme LEADER (post 2013), Draaf Montpellier (18 & 25 janvier) ; rencontre des Présidents de Gals du Languedoc-Roussillon pour le suivi de la programmation des Gals - (29 juin et 13 décembre) ; consultation pour l'élaboration des Diagnostics stratégiques territoriaux (12 septembre) ; participation et rapporteur de l'atelier « point de vue des élus » au forum régional « circuits courts » à Montpellier (6 et 7 décembre) ; comité régional de suivi des fonds communautaires (FEADER/ LEADER, FSE, FEDER, FEP) à Carcassonne (12 décembre)

### Coopération

La coopération crée des opportunités pour découvrir d'autres territoires, d'autres expériences, mais aussi pour mener des expérimentations, mutualiser des réflexions sur des problèmes ou des besoins communs. Elle permet souvent de renforcer les capacités des acteurs à innover en élargissant leur horizon. En ce sens, elle peut venir conforter des projets locaux. Les thèmes envisagés en Cœur d'Hérault vont de l'urbanisme durable, l'écoconstruction, l'agropastoralisme, au développement des circuits courts alimentaires. Le partenaire recherché, situé dans un autre GAL, peut être soit d'un territoire rural périurbain, de type méditerranéen, soit d'un territoire d'Europe pouvant apporter une expérience enrichissante.

- **Rencontre d'une délégation sarde** de passage à Lodève (Voix de la méditerranée) et exploration des thèmes de coopération potentiels (pastoralisme, circuits courts...) le 23 juillet.
- Participation aux **2ème rencontres nationales de la coopération LEADER** à Montbrison : recherche de partenaires et prise de contact avec d'autres GALs travaillant sur les circuits courts. (8 et 9 novembre) ;
- **Participation au projet** porté par le *Consortium pour le développement de la Catalogne Centrale*, intitulé « *Maisons + durables* » (logements ruraux isolés), dans le cadre d'un appel à projet de l'Eurégion Pyrénées Méditerranée

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

## Encadré 1 : 8 Projets clôturés en 2012

Action	Bénéficiaire	Montant
Saisons culturelles	Communauté de communes du Lodévois Larzac	37 370,67 €
Ateliers de transformation des Bocaux gourmands	Les bocaux gourmands	2 251,64 €
Création d'un point multi-service sur la commune	Commune de Puechabon	11 000,00 €
Eco festivals	SYDEL du Pays Coeur d'Hérault	10 522,61 €
Sensibilisation des élus à l'urbanisme durable	SYDEL du Pays Coeur d'Hérault	12 196,60 €
Animation GAL 2011	SYDEL du Pays Coeur d'Hérault	34 452,52 €
Promotion d'un IGP identitaire	Vicomté d'Aumelas	17 320,85 €
Renforcement des entreprises par l'outil numérique	SYDEL du Pays Coeur d'Hérault	3 554,24 €
	<b>Total</b>	<b>128 669, 13 €</b>

## Encadré 2 : 20 Projets retenus en 2012

Action	Bénéficiaire	Budget global	LEADER programmé
Parc itinérant de matériel scénique	CdC Lodévois et Larzac - Lodève	35 113,03 €	8 548,04
Rénovation du caveau (fonct)	Domaine Alexandrin (petit train) - St Jean de Fos	3 000,30 €	1 100,20
Rénovation du caveau (invest)	Domaine Alexandrin (petit train) - St Jean de Fos	31 730,90 €	8 575,45
Extension de la Patrouille équestre et VTT sur le Grand site du Salagou et de Mourèze	Synd. mixte de gestion du Salagou - Clermont l'Hérault	49 960,00 €	27 478,00
Animation du GAL « Convivencia » 2012	SYDEL Pays Coeur d'Hérault -Clermont l'Hérault	79 110,32 €	34 808,54
Mémoire sociale du caveau de Montpeyroux coopérative	Cave Coopérative de Montpeyroux	53 000,00 €	23 320,00
Eco-gîte du Domaine Lacoste-Germaine (Fonctionnement)	Albrecht VON BRAUN - Lacoste	7 883,55 €	745,48
Eco-gîte du Domaine Lacoste-Germaine (Investissement)	Albrecht VON BRAUN - Lacoste	72 493,58 €	6 418,90
Développement d'un tourisme vigneron en Cœur d'Hérault : sensibilisation à la qualité	Comité Interconsulaire Dép. de l'Hérault - Lattes	25 000,00 €	9 080,32
Bien Vivre en Pays Cœur d'Hérault, Terres d'Utopie	Association Sens Espace Europe - La Vacquerie	61 824,82 €	27 133,33
Réalisation d'un magazine « Découverte et art de vivre » dédié au Cœur d'Hérault	SYDEL Pays Coeur d'Hérault	11 653,02 €	17 111,11
Evènement de promotion des vins en lien avec la restauration (Floréales du vin)	SYDEL Pays Coeur d'Hérault	9 034,00 €	5 172,78
Projet de réhabilitation du Roc Castel - 1ère tranche	Mairie du Caylar	101 185,50	-17 111,11
Création d'ateliers de poterie à Argileum	CdC Vallée de l'Hérault - Gignac	194 842,34 €	3 974,96
Projet alimentaire du territoire du pays Cœur d'Hérault	SYDEL du Pays Coeur d'Hérault	32 222,29 €	49 999,99
Plan climat énergie territorial (PCET)	SYDEL du Pays Coeur d'Hérault	30 558,53 €	52 400,00
Conception et édition d'un guide de l'éco-construction	SYDEL du Pays Coeur d'Hérault	40 200,00 €	17 722,25
Etudes préalables à la construction de l'Eco-hameau du Claux	Ass. le Chemin du Claux (Olmet & Villecun 34700)	73 360,50 €	16 807,18
Concours complet hippique international	Centre équestre 3 fontaines - Le Pouget	125 958,92 €	22 110,00
Reprise de l'activité restauration	Le pressoir - St Saturnin	74 667,26 €	32 278,62
	<b>Total</b>		<b>1 112 798,86</b>

### QUELQUES CHIFFRES

20 projets programmés en 2012

30 projets en cours d'instruction

Depuis 2009 :

42 projets retenus

62.7 % des crédits européens consommés, soit

884 099 euros de crédits européens consommés et

220 501 euros de fonds LEADER payés

au 31 décembre 2012

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

## AXE 2 UN URBANISME COHERENT

THEMATIQUES / AMENAGEMENT / URBANISME / FONCIER / PAYSAGE / ACCUEIL D'ACTIVITES / PATRIMOINE / ESPACES NATURELS / AGRICULTURE

Les actions du SYDEL qui s'inscrivent dans ce deuxième axe contribuent à un aménagement harmonieux et durable du territoire grâce à l'élaboration de documents cadre à portée juridique et de programmes d'actions prospectifs et concertés. L'action prioritaire est le lancement de l'élaboration du SCOT qui sera alimenté également par des travaux complémentaires réalisés en grande partie par le SYDEL dont le chantier sur le Plan Climat Energie Territorial (PCET). Les données issues de l'Observatoire du territoire alimenteront l'ensemble de ces réflexions.

### 3. Schéma de Cohérence Territoriale du Cœur d'Hérault (SCoT)

Le SCoT est une nouvelle compétence du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, mais ne recouvre pas l'ensemble de son périmètre d'action. En effet, 2 communautés de communes sur 3 adhèrent à la compétence SCoT. Ces 2 communautés se localisent au sud du territoire du Pays. Ainsi, le territoire du SCoT représente 49 communes pour 55 000 habitants. L'année 2012 a surtout consisté à poser les instances techniques et réglementaires du SCOT, obligeant le SYDEL à passer en un Syndicat mixte « à la carte ».

#### Émergence et lancement du SCoT

Le SCoT étant un document de planification très fort pour le territoire, le SYDEL Pays Cœur d'Hérault a installé progressivement la gouvernance politique et technique du SCoT et a procédé à une modification de ses statuts afin de poser réglementairement la maîtrise d'ouvrage du SCoT Cœur d'Hérault.

- **Détermination du périmètre SCoT et installation de la gouvernance politique** : la préparation de la gouvernance politique est l'étape préalable à la conduite du SCoT. Sur cette base un périmètre SCoT et une méthodologie d'élaboration ont été présentés à Monsieur le Sous-Préfet et ses services.
  - **Rencontres entre les Présidents du SYDEL, de la CCVH et de la CCC** : Rencontre avec la CCVH et le Président du SYDEL (1<sup>er</sup> février) ; réunion SCoT avec les Présidents (1<sup>er</sup> mars)
  - **Rencontres avec l'Etat** : rencontre avec les services de l'Etat (DDTM – Sat Nord – Sous Préfecture / 11 janvier) ; calage avec l'Etat sur la formulation de l'avis d'opportunité de périmètre (2 mars) ; réunion des Présidents du SCoT et Réunion Etat avec monsieur le Sous-Préfet (29 mars) ; calage méthodologique (Appel à Projet SCoT Ruraux 2013, L122-2 CU, modalités de concertation L300-2CU / 12 novembre).
- **Modification des statuts du SYDEL** : afin que le SYDEL puisse devenir maître d'ouvrage du SCoT pour 2 Communautés de Communes sur 3, le SYDEL a procédé à une modification de ses statuts, afin de d'acquérir la compétence SCoT. Dès lors, ce qui relève de la compétence SCoT fait l'objet d'instances décisionnelles propres (Bureau et Comité Syndical) et d'un budget annexe, auxquels ne participent que la CCVH et la CCC ; **obtention de l'Arrêté Préfectoral portant modification des statuts du SYDEL n°2012- 1- 2553 du 28 novembre 2012.**
- **Mise en place des instances de suivi technique et opérationnel du SCOT** : afin de caler rapidement la méthodologie de réalisation du SCoT et de permettre aux Communautés de Communes un réel suivi du projet, a été créé en début de mission un **Comité technique SCoT**, composé de 9 membres (3 par structures). **Une mission SIG-SCoT** a été lancée entre l'observatoire du Pays et les services SIG des Communautés.
  - **Comité technique** : Calage du premier comité technique du SCoT (23 février) ; Séminaire technique SCoT (15 mars) ; 4 séances du Comité technique (04 mai, 22 mai, 19 juin, 26 novembre)
  - **Mission SIG** : Premier calage de la mission SIG SCoT avec les services SIG des Communautés de Communes (23 mars) : réalisation d'une couche d'occupation du Sol par photo interprétation, récupération de données cartographique en lien avec l'Observatoire....

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

## Information et concertation préalable au lancement du SCoT

En phase de lancement du SCoT, des rencontres avec les élus et partenaires ont été conduites tout au long de l'année 2012. Ainsi des réunions d'information sur la démarche mais aussi de calage politique et technique ont été réalisées.

- **Rencontres avec les partenaires** : Calage technique et politique entre le SCoT et le projet de SADD du SMGS (14 mai, 21 mai, 26 juin) ; **Présentation du SCoT** à l'équipe technique du Clermontois (12 juin) ; Présentation du SCoT à l'équipe technique de la CCVH (18 novembre) ; Présentation du SCoT au Conseil municipal de Clermont l'Hérault (12 décembre) ; Rencontre avec les ADS afin d'anticiper les dérogations L122-2 CU (12 novembre) ; rencontre avec les services économiques des CC (23 novembre).
- Organisation du « **Premier Rendez vous du SCoT Cœur d'Hérault** » au Domaine Départemental des Trois Fontaines (12 mai). A partir de cet événement a été réalisée la « **Première lettre du SCoT** » pour diffusion à l'ensemble des élus communaux et communautaires du territoire.

## Emission des premiers avis au titre du L122-2 du Code de l'Urbanisme

29 communes sur 49 se localisent dans le périmètre des 15 km vis-à-vis d'une agglomération de plus de 50 000 habitants. Ces communes sont concernées par l'article L122-2 du Code de l'Urbanisme qui leur demande, pour toute ouverture de zones à l'urbanisation et installation d'un commerce de plus de 1 000 m<sup>2</sup> de surface de vente, une dérogation sous forme d'avis, formulée par le SYDEL – SCoT.

- **Emission d'un avis** au titre de l'article L122-2 CU sur la commune d'Aspiran : réunion technique pour construire le dossier de dérogation de la révision simplifiée du PLU d'Aspiran (5 décembre) ; finalisation technique en mairie d'Aspiran (17 décembre) ; Formalisation d'un avis favorable à la demande de dérogation du PLU d'Aspiran lors du Comité Syndical SCoT (20 décembre).
- **Emission d'un avis du SCoT sur le Schéma Régional sur le Climat, l'Air et l'Energie LR** (15 décembre).

## Suivi d'études et travaux

Dans la hiérarchie des normes, le SCoT assure l'articulation entre les divers schémas d'ordre supérieur (nationaux, régionaux, départementaux) et les schémas et documents d'urbanisme locaux. En ce sens, il doit s'assurer de la bonne articulation, compatibilité et cohérence entre l'ensemble de ces documents. Dès lors, le SCoT participe à un grand nombre de Comité technique (COTECH) et de Comité de pilotage (COPIL).

- **Participation aux démarches de planification** réalisées sur le périmètre du SCoT : **Diagnostic Santé** (5 avril) ; **Plan Local pour l'Habitat** (groupe technique le 05 avril, COPIL le 9 mai) ; **Programme d'Interêt Général** (25 avril) ; **Étude Déplacement** du Syndicat mixte de Gestion du Salagou (31 mai – 25 novembre) ; **OCAGER** du Syndicat mixte de Gestion du Salagou (29 novembre) ; **Étude Agricole** – Étudiant INRA/SUP Agro (19 et 29 novembre).

## QUELQUES CHIFFRES

1 **modification statutaire** actée  
2 Communautés de Communes  
6 Comités techniques organisés  
14 réunions avec divers institutionnels et 4 rencontres avec l'Etat  
29 Communes soumises au principe de dérogation (L122-2 CU)  
49 Communes  
55 000 habitants concernés

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

## 4. Efficacité énergétique et urbanisme durable

Les questions du climat et de l'énergie sont prises actuellement en compte à l'échelle régionale (Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie, en cours) ou départementale (PCET du Conseil Général de l'Hérault). Engager une réflexion collective sur ces questions est une des conditions de dynamique locale de développement durable, un levier d'innovations sur les questions économiques, sociales et évidemment environnementales. L'engagement du SYDEL Pays Cœur d'Hérault dans **une Charte de développement durable labellisée « Agenda 21 »** l'amène à accompagner le développement durable de façon plus concrète et opérationnelle. **Le Plan Climat**, la mise en place d'un **service gratuit de conseils énergétiques ou architectural** auprès des particuliers et des collectivités concourent à cette démarche.

### Plan Climat Energie Territorial (PCET)

Le PCET est un cadre d'actions qui visent à maîtriser les consommations d'énergie, augmenter la production d'énergie de sources renouvelables et réduire les émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'à s'adapter au changement climatique. Enfin, le PCET fait office de volet énergétique de toutes démarches d'aménagement du territoire. L'année 2012 a été consacré au lancement de la démarche et à une mobilisation sur le territoire.

- **Lancement du PCET par délibération** en Comité Syndical (10février)
- **Présentation de la démarche à la Fête de l'Energie** organisée par Demain la Terre en juin 2012. Cela a permis à la fois au Pays de présenter le PCET mais également aux Communautés de communes membres du Pays de présenter leurs actions en cours dans le domaine de l'énergie et du climat. Le Lodévois et Larzac a présenté des projets en cours de bâtiments à énergie positive, de mise en place des chaufferies bois. La Vallée de l'Hérault a présenté également sa démarche dans les bâtiments neufs, le programme de rénovation de logements en centre ancien qui comprend un volet énergétique. Le Clermontais a présenté son Schéma de maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables validé depuis 2011.
- **Rédaction d'une note technique** sur les grandes lignes d'un PCET, les modalités de travail, de concertation... Présentation lors d'un **Comité de pilotage** de l'évaluation de la Charte/Agenda 21 (26 mai) ; réunion technique territoriale permettant de cerner les attentes des Communauté de communes en matière de diagnostic, de présenter le déroulement et d'échanger sur la concertation et la mobilisation. Des référents ont été nommés dans les collectivités.
- **Lancement d'une mobilisation et d'une information sur le territoire** : confiée à l'association Demain la Terre et son « Bazar Climatique » sur les marchés du Cœur d'Hérault (Clermont l'Hérault 24/10/12, Gignac 27/10/12, St Pargoire 30/10/12, supermarché de Clermont le 7/11/12 et de Lodève le 14/11/12 ainsi que le marché de Lodève le 1/12/12) ; deux projections d'un film (« Un changement climatique ? Dans l'Hérault... » du Conseil Général) suivi de débats (à Clermont l'Hérault le 23/11/12 et à la médiathèque de Gignac le 5/12/12); **240 personnes rencontrées et près de 70 contacts** pour la suite de la démarche.
- Interventions lors de Conseils Communautaires dans le Lodévois et Larzac (25 octobre) et dans la Vallée de l'Hérault (17 décembre). Une présentation a été réalisée à cet effet et un document distribué aux personnes présentes, et envoyé à tous les membres des Conseils. Lors de ces présentations, la mission a reçu l'appui du Gefosat, qui assure un conseil en matière d'énergie sur le territoire avec l'Espace Info Energie.
- Présentation à des groupes constitué sur le territoire afin d'établir des relais de la démarche : l'association « Boissière environnement » et le « Club des entreprises du Cœur d'Hérault » souhaitent apporter leur contribution, engager des actions, et être des « ambassadeurs » de la démarche.
- Point sur les actions d'Hérault Energie sur le territoire : tableau complété avec les données de la structure sur les interventions réalisées dans le périmètre du Pays Cœur d'Hérault (conseil en orientation énergétique, conseil en énergie partagée et demandes de subventions par les communes ).

### Espace Info Habitat

Suite à la mise en place d'une convention avec le CAUE 34 (conseil en architecture) et le GEFOSAT (conseil en efficacité énergétique), le Pays a créé un véritable service de conseils gratuits aux particuliers et aux collectivités décentralisé à l'Agence économique du Pays à St André de Sangonis. Ainsi, tous les mois sur rendez-vous, le public peut venir rencontrer

RECÛ EN PRÉFECTURE

Le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

(**énergéticiens, architectes**) pour prendre des conseils gratuits et indépendants sur leurs projets d'amélioration de leur habitat. Cette action a démarré en juin 2012.

- **Mise en place et organisation d'un « Espace Info Habitat »** sur le Cœur d'Hérault : réunions de préparation pour expliquer et informer les élus des collectivités des modalités de cet espace : Conseil communautaire de la Vallée de l'Hérault (27 février), service d'instruction des PC au Clermontois (20 février), Direction des services (6 mars) et commission aménagement du Lodévois et Larzac (28 mars), DDTM 34 et SAT Nord (21 mars), Direction des services de la ville de Lodève (29 février).
- **Assistance aux communes et aux services instructeurs des PC des communautés de Communes** : le CAUE a reçu la sollicitation de 9 communes (Temps affecté : 27 jours) : **Plaissan** (réflexions préalables à l'aménagement du site de la cave coopérative / 8j) ; **Gignac** (restructuration du pôle scolaire et sportif / 10j) ; **Tressan** (emplacement pour la création d'une nouvelle école / 1j) ; **Jonquières** (opération d'aménagement d'ensemble / 2j) ; **Le Pouget** (suivi d'une étude de programmation urbaine / 0,5j) ; **Sorbs** (création d'une nouvelle place devant la mairie / 2,5j), **La Vacquerie** (création de garages locatifs communaux dans le village / 2j) ; **Le Caylar** (aménagement en vue d'une labellisation village étape / 2,5j) ; **Paulhan** (extension du cimetière / 0,5j).
- **Service de sensibilisation et d'information des habitants** : Cinq dossiers de particuliers ont été traités : 2 demandes de construction et ou de réhabilitation de bâtiments agricoles et d'exploitation, 1 réhabilitation de remise agricole et sauvegarde d'un moulin à vent, 1 extension d'une école privée à Montpellier (RDV « atypique » car la pétitionnaire réside à Montpeyroux...), 1 réhabilitation d'appartement à Lodève.
- **Sensibilisation en milieu scolaire** : Un contact a été établi récemment avec la mairie de Salasc pour engager une sensibilisation en milieu scolaire dans les écoles de la Vallée du Salagou (Salasc et Octon). Elle serait à organiser en début 2013. Cette sensibilisation pourra se baser sur les acquis et les supports de la charte et de son guide de recommandations, élaborés pour ce site classé par le CAUE, en partenariat avec les élus du site et les services de l'État.
- **Permanences de l'Espace Info Energie (EIE) réalisé à St André par des spécialistes du GEFOSAT** : Près de 250 contacts, dont 49 rendez-vous personnalisés. Ces rendez-vous, d'environ 1h30 à chaque fois, permettent un conseil adapté, avec une connaissance des problèmes et/ou du projet. Des rendez-vous se déroulent éventuellement au domicile des personnes qui ont de réelles difficultés à se déplacer.
- **Conseil en énergie auprès de Communes du Pays** : des rendez-vous avec la commune de Paulhan par rapport à son projet de groupe scolaire a permis d'émettre un avis sur les éléments énergétiques du projet.
- **Organisation des visites et de conférences à destination du Grand Public**. 8 actions ont eu lieu sur le territoire permettant de sensibiliser 185 personnes : Visite d'une auto-construction ossature bois, isolation fibre de bois, chauffage solaire poêle à bois et puit canadien couplé à une VMC double-flux à Lodève (22 avril) ; visite d'une maison bioclimatique en monomurs et ossature bois, poêle cheminée au bois bûche et chauffe-eau solaire individuel, en présence d'architecte et de l'artisan à Usclas du Bosc (12 mai) ; Animation de stand EIE à la foire de Gignac (9 & 10 juin) ; animation de stand à la Fête de l'Energie organisée par Demain la Terre (barrage de la Meuse) avec le Pays Cœur d'Hérault pour les 100 ans de Gignac Energie (16 juin) ; Visite de 2 maisons voisines, en ossature bois, l'une achevée l'autre en cours de construction avec isolation des planchers est en ouate de cellulose, et murs est en fibre de bois au Bosc (20 octobre) ; animation de stand EIE sur la Grande Foire à la petite agriculture au Pouget (7 octobre) ; visite d'une ancienne maison rénovée avec des matériaux biosourcés, dalle en chaux chanvre, enduits terre et chaux, isolation en fibre de bois, ouate de cellulose et billes de liège, chaudière à granulés et chauffe eau solaire à Lodève (17 novembre) ; animation d'un atelier sur les économies d'énergie et les éco-gestes à destination d'un public en précarité énergétique, avec l'aide du CCAS de Lodève (11 décembre).

#### QUELQUES CHIFFRES

8 animations grand public

49 Particuliers reçus sur l'EIE

250 contacts au cours des animations EIE

240 personnes sensibilisées pour le Plan Climat

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

## 5. Observatoire du territoire

En 2003, lorsque le Pays Cœur d'Hérault est créé, la nécessité d'avoir une vision transversale de l'évolution du territoire apparaît. Le choix est fait de se doter d'un « Observatoire Territorial », piloté par le Pays. C'est un outil de connaissance territoriale permettant de faciliter la prise de décision politique, l'Observatoire repose en effet, sur des données et des informations précises et synthétiques.

### Gestion et animation de l'Observatoire territorial

La transversalité de l'observation territoriale nécessite un large partenariat entre les observatoires existants, les chambres consulaires, les collectivités, etc. L'animation de ces partenariats permet une mise en réseaux des observatoires et de leurs données.

- **Coordination avec les travaux du CLLAJ** : intégration des données, coordination des techniques ..., réunions techniques les 15 février, 02 avril, 11 avril, 14 juin, 15 et 19 octobre 2012
- **Intégration des données socio-économiques** (reunion le 06 mars) et de la **santé** (réunions le 07 mars et 05 avril)
- Organisation d'un **Comité technique de l'observatoire** le 22 mai 2012

### Productions et restitution des données de l'Observatoire

Selon les besoins, les restitutions des données récoltées et travaillées par l'Observatoire se font sur des supports papiers (revue, feuillets) et/ou à l'aide de présentations orales. L'Observatoire territorial du Pays Cœur d'Hérault a mis en place une revue à destination des élus et partenaires qui brosse un portrait du territoire selon diverses thématiques (économie, atlas géographique,...), la revue « Regards ».

- **Edition de la revue « Regards » 2013** : Portrait agricole et viticole du Pays Cœur d'Hérault, 2000 exemplaires envoyés aux élus, au conseil de développement du SYDEL et aux partenaires.
- **Préparation du numéro 4 de la revue « Regard »** consacré à **l'agriculture en Cœur d'Hérault** avec l'organisation de 3 Ateliers de production en Octobre 2012 : « Les exploitants et les exploitations agricoles du Pays Cœur d'Hérault : Profils et dynamiques observées depuis 2000 » (1 Octobre 2012) ; « L'espace agricole du Cœur d'Hérault : Etat des lieux et tendances observées depuis 10 ans » (4 octobre 2012) ; « L'agriculture dans les documents stratégiques locaux (OCAGER) et de planification locale (SCoT, PLU, Carte Communale) et leurs outils opérationnels (OAP, ZAC) (18 octobre 2012)
- **Présentation des données 2012** de l'Observatoire: Production de données et de cartographies ; restitution de la revue « Regard » au théâtre de Clermont l'Hérault (1 mars) et au Lycée Bonne Terre de Pézenas (26 septembre) ; présentation devant le Conseil de Développement (23 mars, 7 septembre 2012) ; participation à la Table ronde sur la mobilité en Cœur d'Hérault (30 novembre 2012).
- **Réalisation d'une étude sur le patrimoine ferré** avec l'Université Paul Valéry de Montpellier

### Observatoire socio-économique

Outil de veille économique, il se charge de proposer selon une ou des thématiques définies préalablement, et selon les besoins ou problèmes rencontrés, un éclairage précis et objectif d'une situation donnée à une date précise ou sur une période donnée. Ce travail de veille est un travail de recherche permettant un suivi de l'évolution économique à partir d'éléments conjoncturels. L'action menée sur l'année 2012 s'est recentrée sur la réalisation d'outils partagés, avec les différents partenaires locaux.

- Animation de groupes techniques (6 mars) et capitalisation des données portant sur les zones d'activités, le portrait du territoire ainsi qu'une veille régulière des demandes d'implantations et de suivi avec les techniciens économiques des communautés de communes.
- Animation de groupes de travail « agricoles » (1, 4 et 18 octobre), support à la démarche de développement du projet alimentaire de territoire. Ces groupes de travail ont échangé notamment sur l'identification des producteurs par communautés de communes.

## Observatoire de la santé

En 2012, le SYDEL a décidé de mettre à jour son diagnostic santé datant de 2009, en le faisant évoluer dans le cadre du contrat local vers un outil plus dynamique et plus facilement mis à jour : un observatoire de la santé. Ce dernier sera alimenté par la mission santé, en lien avec l'ARS et l'observatoire territorial déjà existant au SYDEL.

- Construction de cet observatoire par la définition de thématiques et d'indicateurs au cours de quatre réunions de travail (8 juin, 20 juin, 27 juin et 26 juillet) par le SYDEL et l'ARS (COSAD : Cellule Observation, Statistiques, Aide à la Décision). Pour chaque indicateur ont été précisées l'échelle, la source, la date et des remarques éventuelles.
- Présentation de ce travail par l'ARS et le SYDEL le 11 octobre 2012 lors d'une réunion du GSTAT, groupe réunissant l'ensemble des directions de l'Etat (INSEE, DREAL, DRAAF, DIRECTE...) sur des questions d'ordre statistiques.
- A l'issue de cette réunion, des rencontres ont été organisées avec chacune des directions de l'Etat, l'ARS et le SYDEL afin d'affiner les indicateurs et de définir les modalités d'échanges de données. Deux rencontres ont eu lieu en novembre 2012 (INSEE : 26 novembre, DREAL : 30 novembre).

### QUELQUES CHIFFRES

**1ère place** en terme de connexion sur le site du Pays  
**2 100** exemplaires de la Revue « Regards »

REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

## AXE 3 LA QUALITE DE VIE ET LA COHESION SOCIALE

THEMATIQUES : SERVICES / LIEN SOCIAL / LUTTE CONTRE L'EXCLUSION / MIXITE SOCIAL / ASSOCIATIF / CULTURE

*Dans le cadre de cet axe qui s'adresse directement aux habitants du Cœur d'Hérault, les actions du SYDEL viennent renforcer et coordonner les actions des partenaires qui oeuvrent déjà sur les domaines du social, de la santé ou du lien social et culturel.*

### 6. Projet local de santé

En répondant à l'appel à projet de la DATAR « Santé et territoire » en 2003, le Pays Cœur d'Hérault a, dans un premier temps, ciblé son action vers le public jeune (15-25 ans), en partenariat avec la Mission Locale Jeunes du Cœur d'Hérault. Mais rapidement, il a semblé indispensable d'initier une démarche plus globale ; c'est pourquoi le SYDEL s'est engagé en 2008 dans l'élaboration de son projet local de santé.

La réalisation d'un diagnostic a dégagé trois axes majeurs : 1. Disposer des moyens indispensables pour favoriser un meilleur accès aux soins en Pays Cœur d'Hérault ; 2. Développer et organiser les infrastructures nécessaires à un meilleur aménagement du territoire ; 3. Accompagner et soutenir la prévention en Cœur d'Hérault. Dans cet optique, le SYDEL a souhaité poursuivre la mise en œuvre, l'animation et le suivi de ce projet, en l'inscrivant au cœur d'un **Contrat local de santé** (dispositif local de coordination de la mise en œuvre des programmes de santé publique régionaux).

#### Elaboration d'un Contrat local de santé (CLS)

Le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault et l'Agence Régionale de Santé (ARS) du Languedoc Roussillon se sont engagés depuis 2011 dans une démarche d'élaboration d'un contrat local de santé. Le CLS est un outil mis en place par la loi HPST (Hôpital Patients Santé et Territoire) de 2009 et signé pour trois ans par l'Agence Régionale de Santé et les territoires. Il vise à favoriser la coordination et la cohérence des actions en matière de santé dans une démarche partagée avec l'ensemble des acteurs œuvrant dans ce domaine.

- **Participation à des réunions de cadrage entre l'Agence Régionale de Santé et le SYDEL** : les deux acteurs impliqués se sont réunis à cinq reprises en 2012 (février, mai, octobre, décembre) afin de définir des priorités à intégrer au sein du futur contrat et une méthodologie à appliquer en fonction des besoins repérés sur le territoire.
- **Co-rédaction du Contrat** : De nombreux échanges ont eu lieu en 2012 entre l'ARS et le SYDEL afin de rédiger le contrat local de santé avant d'aboutir au début de l'année 2013 à une version finale pouvant être signée par les deux parties.
- **Organisation de la concertation** : réunions de la Commission Santé ; réunion avec les élus des Communautés de Communes (mars 2012) ; réunion de présentation du concept de « panier de services en santé publique » (juillet 2012).

#### Permanence des Soins et Aide Médicale Urgente

Des carences dans la prise en charge des urgences ont été mises en avant dans le diagnostic territorial de santé, notamment du fait de l'absence d'une antenne SMUR (Structure Mobile de l'Urgence et de la Réanimation), du faible nombre de médecins-pompiers sur le territoire, et de la grande difficulté, reconnue par le SAMU, à couvrir l'ensemble des interventions nécessaires sur le territoire. Un projet de création d'une structure capable d'assurer une mission d'Aide Médicale Urgente et de Permanence des Soins Mobiles (AMUPSM) sur le territoire a donc été élaboré, à

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

**l'initiative des médecins généralistes et soutenu par la Commission Santé du Pays, et doit démarrer en 2013.**

- Appui à la **Maison Médicale de Garde** du Cœur d'Hérault ouverte en 2011 à Clermont l'Hérault portée par l'association de médecins PELMECH, en coordination avec le **Centre d'Accueil et de Permanence des Soins** (7863 passages en 2012) de l'hôpital de Lodève.
- **Développement du partenariat pour la mise en place de l'AMUPSM** : Participation au comité technique réunissant le SDIS, le CHU, l'ARS, l'AMCS (Association des Médecins Correspondants SAMU), la CPAM et l'Hôpital de Clermont l'Hérault ; Participation à la réunion de lancement du projet au Conseil de l'Ordre (23 novembre 2012).
- **Aide à la décision** : Rédaction de notes d'avancement afin d'informer les élus ; Envoi de plusieurs courriers de la Commission Santé afin d'accélérer la mise en œuvre du projet.
- **Concertation** : Participation à une réunion publique organisée sur le Clermontais pas l'association « Réseau Action Santé » et intitulée : « Ressources médicales sur le Clermontais » à l'occasion de laquelle l'avancement du projet d'AMU a pu être présenté par Monsieur Lassalvy, président de la Commission Santé.

## **Santé mentale des jeunes**

En 2008, l'association « Pour une Maison de l'Enfant et de l'Adolescent », présidée par Madame Fages-Rivau, psychiatre libérale, a mis en avant des carences dans la prise en charge pédopsychiatrique sur le territoire et la nécessité de se doter de structures de proximité. Ces préoccupations ont été entendues par les pouvoirs publics, tout particulièrement au niveau de la Commission Santé du Pays Cœur d'Hérault, réunissant élus et professionnels, notamment le Docteur Hemmi (CHU La Colombière), le Docteur Fages-Rivau, le Docteur Passerieux, ainsi que la Protection Maternelle et Infantile de l'Hérault et l'Education Nationale (RASED). L'objectif a alors été de réunir des données auprès de la PMI, de la Maison Départementale Des Personnes Handicapées (MDPH) et de l'Education Nationale afin d'établir un diagnostic et de définir des actions apportant une réponse adaptée. La Commission Santé a donc lancé la création d'un pôle pédopsychiatrique sur Gignac, regroupant trois structures complémentaires : un Centre Médico-Psychologique de l'Enfant et de l'Adolescent (CMPEA) associé à un Hôpital de Jour pour Enfant et Adolescent, un Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), et un Centre Médico-Psychopédagogique (CMPP).

- Au cours de l'année 2012, l'Agence Régionale de Santé a autorisé les éléments suivants : **la création de 5 places d'Hôpital de Jour Enfant et Adolescent (5 places), la création d'une antenne de CAMSP (10 places) et la création d'une antenne de CMPP (8 places)**. Le nombre de places étant inférieur à celui demandé initialement, un travail d'adaptation du dossier mutualisé entre les structures a dû être effectué. De nombreux échanges ont donc eu lieu dans ce sens entre le SYDEL, les porteurs de projet (CHU et PEP 34) et la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault qui doit se charger de la réflexion sur les futurs locaux. Ces échanges ont notamment abouti à la **production d'une note de programmation** qui devrait servir de base aux échanges entre les différents partenaires. Le CAMSP est la première des structures qui ouvrira ses portes en 2013 ; il était donc nécessaire de trouver des locaux transitoires adaptés en attendant la construction du pôle. **Des visites ont ainsi été organisées** par le SYDEL et la CCVH et ont abouti à une solution concrète pour cette installation.
- **Développement du partenariat** : Plusieurs réunions ont été organisées par le SYDEL avec les différents partenaires : Réunion ARS / CHU / PEP 34 / SYDEL / CCVH (27 juillet 2012) ; Réunion CHU / PEP 34 / SYDEL / CCVH (3 février 2012) ; Réunion Sous-préfecture / SYDEL / CCVH (août 2012) ; Réunion CG / CCVH / SYDEL / CHU (septembre 2012). Afin de préparer ces réunions, plusieurs notes d'avancement ont été rédigées par la mission santé.

- Plus largement poursuite de l'**animation du Réseau Santé Jeunes** (près de 450 participants sur 27 rencontres en 2012) et de l'**Espace Santé Jeunes** (313 jeunes ayant bénéficié du service en 2012) portés par la Mission Locale Jeunes du Cœur d'Hérault.

## Panier de services en santé publique

L'objectif de cet axe est de mettre à disposition de la population et des professionnels, de façon progressive, un ensemble de services et de prestations dans les domaines suivants : Addictions / Nutrition / Accès aux droits et aux soins Environnement santé / Tuberculose / Vaccination / HIV-IST-Hépatites / Contraception - Education à la vie affective et sexuelle / Lutte contre le cancer / Education pour la santé / Veille et sécurité sanitaire / Soins de premier recours / Périnatalité-petite enfance. Dans un premier temps seules quatre thématiques seront déployées sur le Cœur d'Hérault : Accès aux droits, Addictions, Nutrition et Santé - environnement.

- Création de groupes de travail en décembre 2012 afin d'informer les acteurs de la démarche et de définir avec eux des plans d'actions à développer dès 2013 : accès aux droits (29 novembre 2012) ; Nutrition (8 décembre 2012) ; Addictions (18 décembre 2012) ; Santé-environnement (21 décembre 2012)
- Le rôle de la mission santé a été ici, en lien avec l'ARS, de définir la composition des groupes, d'assurer la logistique (envoi d'invitations, réservation de salles...), de préparer les rencontres (élaboration de l'ordre du jour et de diaporamas de présentation), de participer aux échanges et de rédiger les comptes rendus.

## Divers

- **Soutien aux porteurs de projets** : Accompagnement d'un groupe de professionnels de santé libéraux sur l'une des communautés de communes du territoire ; apport d'éléments de diagnostic et rédaction d'un document de présentation.
- **Formation** : participation en février 2012 à une journée de formation organisée par l'Agence Régionale de Santé et l'IREPS et consacrée à l'animation territoriale de santé. Cette journée a été l'occasion d'acquérir des éléments de méthodologie, de prendre connaissance des orientations stratégiques de l'ARS et d'échanger avec les différents territoires menant des actions dans le domaine de la santé.

## QUELQUES CHIFFRES

**7863** passages urgences de l'Hôpital de Lodève  
**450 participants** sur **27 rencontres** au Réseau Santé Jeune  
**313 jeunes** ont bénéficié du service Espace Santé Jeunes

## 7. Développement culturel et patrimonial

Les actions de la mission de développement culturel et patrimonial du Pays Cœur d'Hérault s'inscrivent dans la mise en œuvre du Schéma de développement culturel 2008-2013 dont les objectifs étaient :

- Structurer, accompagner et valoriser la dynamique collective
- Elargir les publics et favoriser l'accès à la culture pour tous
- Soutenir la création et accompagner une diffusion qualitative de la culture en milieu rural
- Connaître, valoriser et animer le patrimoine

### L'Agenda culturel du Pays Cœur d'Hérault

Cette publication trimestrielle, coordonnée et éditée par le Pays depuis 2006, recense, par thème, les animations culturelles professionnelles qui se déroulent sur le territoire. Elle est réalisée avec le concours des acteurs culturels locaux, qui font partie pour certains de son comité de rédaction.

- **4 numéros** sortis (n° 23, 24, 25 et 26)
- Diffusion pour chaque numéro en **8.000 ex.** sur tout le pays et dans différents points du département.
- La couverture est réalisée chaque trimestre par un artiste du territoire pour valoriser la création artistique locale : Christelle ZAMORA, Xavier MORENO, David RYCROFT et Christophe BROU pour les numéros 2012.
- **4 réunions du Comité de rédaction** réunissant une dizaine d'acteurs locaux.
- Près de **330 animations culturelles** répertoriées dans *L'Agenda* en 2012 (spectacles, concerts, expositions, conférences, etc.).

### Plateforme numérique culturelle

Un site internet consacré à la culture en Pays Cœur d'Hérault a été réalisé au cours de l'année 2012, dans l'objectif de favoriser la mise en réseau des acteurs culturels, promouvoir les artistes locaux et rendre accessible la richesse culturelle à tous.

- Elaboration, développement, alimentation et mise en service d'une plateforme numérique dédiée « Culture & Patrimoine » dans le cadre de la refonte du site internet Pays. 5 thèmes sont proposés :
  - 1) Actualité culturelle locale
  - 2) Infos sur les actions de la mission (accompagnement, forum, études, etc.)
  - 3) Annuaire local des acteurs et lieux culturels
  - 4) Agenda numérique
  - 5) Ressources (documents)
- Promotion de l'outil auprès des acteurs culturels qui ont la possibilité de publier la présentation de leur structure, lieu ou évènement (newsletter, carte postale, encarts publicitaires...)
- Envoi de **3 newsletters « Culture »** à plus de **700 inscrits** lors du dernier trimestre 2012.
- Edition et diffusion d'une carte postale de promotion en **10.000 exemplaires**.
- Envoi d'un communiqué et dossier de presse à plus de **100 contacts presse**.
- Plus de **40 événements culturels** ajoutés chaque mois dans l'agenda numérique.

## Structuration de l'offre patrimoniale en Pays Cœur d'Hérault

Le Pays Cœur d'Hérault a initié en 2011 une démarche de formation-développement afin de réfléchir à un projet de structuration d'une offre patrimoine à l'échelle du territoire. Ce travail collectif conduit pendant 18 mois, sur 9 journées, a abouti à la définition d'un positionnement du patrimoine pour le Pays Cœur d'Hérault, précisé le concept de projet de valorisation au regard du territoire, et conçu les esquisses d'une stratégie globale sur 7 ans.

- La formation-développement sur la structuration de l'offre patrimoniale démarrée en 2011 s'est poursuivie sur **6 journées** en 2012.
- Un groupe d'une **quinzaine de personnes, accompagné par 2 consultants**, a réfléchi à l'identité culturelle du territoire et à un positionnement. Un plan stratégique de valorisation du patrimoine a été élaboré.
- Création de l'identité visuelle du projet « Patrimoine au cœur » (logo, identité graphique...).

## Eco-Festivals en Pays Cœur d'Hérault

Poursuite de la démarche collective de développement durable pour accompagner les organisateurs de festivals. **12 festivals engagés autour d'une Charte d'engagement responsable (+ 2 festivals par rapport à 2011).**

- Réalisation d'animations de sensibilisation dans 6 festivals, en partenariat avec Demain la Terre et le CPIE des Causses Méridionaux.
- Travail sur le tri sélectif en partenariat avec le Syndicat Centre Hérault : formation des référents « tri », travail sur l'harmonisation du matériel de tri avec les services de collecte intercommunaux.
- Promotion du covoiturage dans les documents de communication des festivals.
- Plan de communication de la démarche (dépliant de promotion commun présentant les festivals engagés dans la démarche en 8.000 ex., affiches, encarts publicitaires, bâches, drapeau...).
- Réalisation d'un listing des producteurs locaux pour favoriser les circuits courts dans les buvettes des festivals
- Prêt d'environ **4.000 gobelets réutilisables** sur une dizaine d'événements.
- Expérimentation sur la mise en place de navettes dans le cadre du festival « Les Nuits Couleurs ».
- La mission Culture a été sollicitée par différentes structures régionales et nationales qui souhaitent mettre en place ou valoriser ce type de démarche (« Eco-festivals en PCH est le seul collectif d'éco-événements en région) : Mairie Conseils, ADEME, Festival de Thau, Domaine d'Ô, commune de Saint-Jean-de-Védas...

## Structuration et accompagnement de la dynamique culturelle locale

Dans le cadre du Contrat de Pays, du programme LEADER ou pour d'autres projets culturels du territoire, la mission Culture du Pays Cœur d'Hérault apporte son aide technique, coordonne les projets et oriente les recherches de subventions.

- Expertise et suivi des actions culturelles inscrites au programme LEADER.
- Expertise et suivi des actions culturelles inscrites au Contrat de pays.
- Accompagnement des porteurs de projets culturels de territoire.

- Accompagnement et travail en concertation avec les collectivités locales (communautés de communes, communes, syndicats mixtes,...).
- Relais local auprès des acteurs externes : fourniture de contacts, bases de données, listings, renseignements...
- Mise à jour des bases de données Culture : plus de **600 acteurs culturels**, près de **130 lieux de diffusion**...

#### QUELQUES CHIFFRES

**12 écofestivals**

Plus de **15 projets culturels** accompagnés

Plus de **40 partenaires** investis dans les groupes de travail

Près de **300 articles intégrés dans la Plateforme** culturelle numérique

**330 évènements culturels répertoriés** dans l'Agenda culturel

**600 acteurs** culturels et **130 lieux** de diffusion répertoriés

Prêt de **4.000 gobelets réutilisables** pour des manifestations plus responsables

**32 000 exemplaires de l'Agenda** culturel diffusés

document de travail

REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

## AXE 4 : CREATION D'EMPLOI ET DE RICHESSE LOCALEMENT A PARTIR DES ATOUTS ET DES POTENTIELS SPECIFIQUES DU TERRITOIRE

THEMATIQUES : ECONOMIE / FILIERES / CREATION D'ENTREPRISES / CIRCUITS COURTS / EMPLOI / INNOVATION

*L'action coordonnée du SYDEL en matière de développement économique s'inscrit tout particulièrement dans ce quatrième axe. Qu'il s'agisse des actions classiquement réalisées par l'Agence de développement économique (appui à la création ou développement des entreprises ou de filières agro-alimentaires locales, élaboration d'outils innovants à disposition des porteurs de projets,...) ou de la coordination pour la promotion et la communication de l'activité touristique en cœur d'Hérault, la démarche du SYDEL est de valoriser les atouts spécifiques du territoire.*

## 8. Promotion de la destination touristique « Cœur d'Hérault »

La Mission « Tourisme » du Pays Cœur d'Hérault agit dans le cadre du schéma de développement du tourisme, qui définit 5 objectifs prioritaires :

- Organiser la destination et professionnaliser l'activité touristique
- Améliorer les conditions d'accueil et faciliter l'accessibilité à l'information (promotion mutualisée) et aux sites
- Renforcer l'attractivité selon une double logique identitaire et qualitative
- Développer une offre d'hébergement de qualité
- Elaborer une véritable stratégie marketing et mise en marché de la destination

Cette mission reçoit un soutien important de « Hérault Tourisme » par la mise à disposition d'un personnel compétent et l'appui aux opérations de marketing. L'ensemble des actions tourisme du Pays est réalisé en partenariat avec les 3 Offices du tourisme du territoire.

### Stratégie et actions marketing

Alors que la stratégie marketing s'affine année après année, des actions de promotion se poursuivent à l'échelle destination.

- Avancée de la **définition de la stratégie commune** : définition de points communs sur tous les supports touristiques édités en Cœur d'Hérault :
  - Harmonisation des trois signatures touristiques : « Entrez dans une vallée de légendes », « Savourez nos instants nature », « Découvrez un autre monde ».
  - Mentions communes sur tous les supports produits par les partenaires institutionnels : « En Pays Cœur d'Hérault » lorsqu'on s'adresse à une cible régionale, « En Languedoc » lorsqu'on s'adresse à une cible externe à la région.
- **Opérations marketing de proximité et à l'externe, en partenariat avec les offices de tourisme de la destination et Hérault Tourisme**, telles que : Salon « Idées Week-end » à Toulon (21-22 janvier 2012) ; Salon du Randonneur à Lyon (23-25 mars 2012) ; Web-marketing France ; « Plaisirs d'Hérault » avec accueil presse dédié à la destination (29 avril 2012) ; Opération « Bassin de vie » ; Insertion magazine « Bus et Car » ; Voix de la Méditerranée à Lodève (16-22 juillet 2012)
- **Magazine « Découverte et Art de vivre »** dédié à la destination (avec fonds dédiés de Hérault Tourisme) diffusé en kiosque et dans les offices de tourisme.
- Achat de **matériel vidéo** pour dynamiser le stand Pays Cœur d'Hérault lors des salons.

## Editions touristiques

Les éditions touristiques sont réalisées à l'échelle « Pays » et en collaboration avec les offices de tourisme depuis 10 ans, afin de communiquer à une échelle plus large et proposer une offre plus complète et diversifiée pour le touriste et permettant de mutualiser des moyens.

- Edition de **3 guides** diffusés sous format papier (35 000 exemplaires au total) et numériques par les offices de tourisme. Ces documents, destinés à nos visiteurs, recensent l'ensemble des partenaires des OT :
  - **Le guide « Hébergement en Cœur d'Hérault »** qui a pour vocation de présenter l'offre d'hébergements de la destination touristique. Consulté en amont du voyage, il permet aux clientèles d'organiser au mieux leur séjour.
  - **Le guide « Loisirs et Découvertes en Cœur d'Hérault »** qui a pour vocation d'informer et de faire connaître de façon pratique et séduisante l'offre du territoire. Il s'agit d'un guide que les visiteurs consultent pour préparer leur séjour ou, une fois sur place, pour partir à la découverte du territoire. L'objectif ici est de faciliter aux touristes l'accès à l'essentiel de l'offre du territoire.
  - **Le guide « Art de vivre en Cœur d'Hérault »** qui a pour vocation de présenter l'offre en caveaux, produits du terroir et restaurants du territoire. Son rôle consiste à sensibiliser les visiteurs, sur place, à la richesse et à la qualité du territoire en matière de dégustation et restauration.
- **Edition du dépliant « Pêche en Cœur d'Hérault »** : Après l'édition du « Cœur d'Hérault pas à pas » et celle du « Cœur d'Hérault à vélo », la pêche fait elle aussi l'objet d'un dépliant. Celui-ci propose une carte et des renseignements pratiques pour tous les adeptes de la pêche en eaux vives ou en eaux calmes. Il a été réalisé en partenariat avec la Communauté de Communes du Clermontois, la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac et la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault, avec l'aimable participation de Philippe Martin et de la Fédération départementale de pêche de l'Hérault.
- **Tourisme vigneron** : la démarche de développement d'un tourisme vigneron a débuté fin 2010. Elle pour objectif de valoriser les productions agricoles et d'augmenter la fréquentation touristique du territoire sur les ailes de saison. Cette démarche est suivie par le **Groupe de Travail « Tourisme vigneron »**, dont le rôle consiste à proposer une stratégie et un plan d'actions :
  - Définition et préparation de l'événement de valorisation des vins locaux dans les restaurants, « **Les Floréales du vin** » : stage d'inventaire de l'offre des restaurateurs en Pays Cœur d'Hérault et d'organisation de l'événement « Les Floréales du vin », offert par Hérault Tourisme.
  - Convention avec Qualité Hérault sur la mise à disposition d'un mi-temps dédié à la labellisation des caveaux et restaurants sur le Cœur d'Hérault.
  - Création du Guide art de vivre et Newsletter dédiée dans le cadre du web-marketing.

## Accompagnement des porteurs de projets

Tout au long de l'année, la Mission Tourisme coordonne et soutient les projets publics et privés du territoire. Elle propose notamment une aide technique ainsi que de l'ingénierie financière.

- Suivi des démarches sur les Opérations Grand Site de la Vallée du Salagou/Cirque de Mourèze, du Cirque de Navacelles et de Saint-Guilhem-le-Désert/Gorges de l'Hérault
- Suivi des porteurs de projets dans le cadre du Contrat de Pays 2012 et du Programme européen Leader, tels que la création d'hébergements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes, gîtes de groupes) ; création (ou rénovation) de caveaux et d'activités de loisirs dédiés à l'oenotourisme (Sentier de d'interprétation du Pic de Vissou, Domaine du Mas de Rouet à Valmasclé...) ; valorisation de sites touristiques (Mine de Pioch Farrus : suivi de la visite-conseil Atout France et du projet d'acquisition et valorisation de la mairie de Cabrières).

### QUELQUES CHIFFRES

**3** Office de Tourisme partenaires

**7** opérations marketing réalisées en commun

**31** restaurateurs interviewés dans le cadre du développement du tourisme vigneron

**5 000** exemplaires du dépliant Pêche

**15 000** magazines « Vent Sud » dédiés au Cœur d'Hérault dans les offices de tourisme et

Près de **35 000** exemplaires d'éditions touristiques

REÇU EN PRÉFECTURE

Le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

## 9. Agence de développement économique du « Cœur d'Hérault »

Les missions de l'Agence économique ont débuté au cours du premier semestre 2010 mais c'est au 1<sup>er</sup> janvier 2011 que le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault a officiellement transféré les actions « **pépinière** », « **animation économique** » et « **animation de filières & réseaux d'entreprises** », portées auparavant par la Maison des entreprises.

Véritable incubateur de développement économique, l'Agence économique du Pays Cœur d'Hérault offre un lieu d'accueil pour tous les acteurs du développement économique. Elle contribue à un environnement économique engagé dans l'arrivée de nouvelles entreprises et favorable aux entreprises et aux porteurs de projets. Elle anime la **Pépinière multipolaire du territoire**.

### Animation économique de territoire

Espace d'accueil, de concertation et d'échange, l'agence anime la stratégie économique du territoire. Elle s'appuie pour ce faire sur un large partenariat. La mission d'animation économique vise plusieurs objectifs qui permettent de porter une dynamique économique ainsi qu'une coordination de la vie économique et des réseaux d'acteurs au travers d'actions notamment par l'animation et la gestion de services aux acteurs économiques et porteurs de projets.

- **Organisation d'événementiels et de rencontres économiques** (petits déjeuners thématiques) dont la **10<sup>ème</sup> édition du Prix de la Très Petite Entreprise** : co-fondateur en 2003 du Prix de la TPE, coordonne les différents partenaires des 6 territoires ainsi que son organisation locale (candidatures –coordination des binômes - Jury territorial – Remise Territoriale) et animation du Jury final et de la Remise Finale. 24 entreprises candidates en Cœur d'Hérault sur 133 dossiers.  
Les lauréats Cœur d'Hérault :
  - ETRE - ATELIER SUD - Gignac
  - FAIRE - AAS AUTOMOBILE - St André de S.
  - PILOTER - LIBPROMO - Le Pouget
  - « Coups de Cœur »
  - LA MEULE - Le Bosc
  - A2P REALISATIONS - St Félix de Lodez
- **Participations actives à des réseaux** notamment SYNERSUD – CREAMED - INVEST Sud de France – PFC34 – TRANSFERT LR – RRI (Réseau Régional de l'Innovation) – LABEX Entreprise (Laboratoire d'Excellence universitaire) – LRIA (Languedoc Roussillon Industrie Agroalimentaire) - ...
- **Animation de Clubs d'entreprises**, notamment le **Club d'entreprises du Cœur d'Hérault** (multisectoriel réunissant une 15aine de dirigeants) et **Saveurs en Cœur d'Hérault** (sectoriel réunissant 7 artisans et producteurs agroalimentaires)
- **Coordination avec les services économiques** des communautés de communes (une commission de coordination technique tous les 15 jours)
- **Animation de la stratégie économique** du Cœur d'Hérault (une commission économique (2 rencontres) ; présentation du schéma économique et de l'agence économique en commission économique des 3 communautés de communes)
- **Gestion de services aux porteurs de projets et entreprises** : gestion d'un **Centre d'affaires** qui propose des services aux entreprises, en majorité de la pépinière, notamment **10 domiciliations** d'entreprises commerciales, téléphoniques et postales, de reproduction, Scan, Fax , secrétariat et location de bureaux. ; mise à disposition d'un espace d'accueil pour les partenaires et organisation de permanences (CAUE, ADILE, BGE, PFIL, AIRDIE -...), mise à disposition d'espaces de travail (Bureaux (48,5 journées mobilisées) - Salles (289 journées mobilisées)).

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

## Bourse à l'immobilier

Outil indispensable de l'action économique d'un territoire, elle se matérialise par une base de données relatives à l'immobilier d'entreprise communautaire ou privé, en location ou à l'achat. Il nécessite un travail constant de mise à jour mais aussi de prospection.

- **Recherche systématique mensuelle** réalisée sur les sites internet. Les informations sont complétées par les apports des communautés de communes.
- **25 demandes renseignées en 2012**. Les recherches concernent en majorité des activités de commerce et service, et plutôt à la location et portent notamment sur des entrepôts entre 100 à 200 m<sup>2</sup> minimum dans les ZAE.
- **Mise en ligne de la bourse** à l'immobilier au cours du dernier trimestre 2012, avec un module de saisie aussi bien pour l'offre que pour les demandes (<http://www.coeur-herault.fr/economie/bourse-immobiliere-fonciere>). Les utilisateurs peuvent formaliser leur recherche selon différents critères et les offres sont ensuite téléchargeables.

## Accompagnement des porteurs de projet

- **Organisation des rendez-vous « 1<sup>er</sup> accueil »** : Dispositif d'accueil proposant aux porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprises un pré-diagnostic permettant de valider la pertinence de l'idée et du couple homme/projet mais aussi de dispenser les premiers conseils méthodologiques, des préconisations notamment en terme de formation ou encore une évaluation des points forts et points faibles du projet. Les porteurs de projets sont ensuite orientés vers les structures d'accompagnement, de financement et/ou la pépinière d'entreprises. L'agence économique s'appuie sur l'association AGIR pour réaliser les RDV avec les porteurs de projets. Les périodes de rencontre sont en moyenne de 2 par mois.
- **146 « premiers accueils » réalisés sur 2012** : Les secteurs d'activité restent en majorité le commerce et les services. Les projets concernés sont locaux, l'objectif étant souvent la création de son propre emploi. Les questions sur le régime d'auto entrepreneur sont toujours importantes dans les échanges avec les conseillés.
- **Organisation de 2 Journées « multi-conseils »** : journées « portes ouvertes » à destination des porteurs de projets, des repreneurs d'entreprise ou chefs d'entreprise, réunissant sur un même lieu, au même moment, l'ensemble des partenaires institutionnels ou privés compétents en matière de création ou de reprise d'entreprise (Conseil Général, Conseil Régional, Chambres consulaires, Pôle Emploi, organismes sociaux, experts comptables, avocats, notaires, conseillers marketing, conseillers informatiques, conseillers entreprises, banques, organismes de crédit solidaire, organismes de prêt, assurances, couveuses d'entreprises).
- **63 personnes accueillies au cours des 2 journées** multi-conseils (13 mars et 16 octobre) et ont bénéficié de 238 entretiens.
- Préparation d'une plaquette d'information « **guide du Créateur en Cœur d'Hérault** » ayant pour but de sensibiliser à la création et reprise d'entreprise et faciliter la compréhension des porteurs de projet face à l'ensemble des acteurs du territoire pour savoir où se diriger ; Animation d'un groupe de travail (CCI, services économiques des communautés de communes, PFCA34) pour réaliser le guide (Rencontre les 31 janvier et 26 juin).

## Circuits courts en Cœur d'Hérault

Pour renforcer l'attractivité territoriale et lutter efficacement contre un avenir de « territoire dortoir », le Pays Cœur d'Hérault fait le choix des circuits, alimentaires ou non-alimentaires, de proximité. Ces derniers génèrent des richesses et touchent une double problématique, économique (agricole et alimentaire) et sociétale (manger autrement). Le champs des circuits

proximité touche une dimension globale. Il pose la question de la production (installation – foncier – adéquation offre/demande – projets portés par les communes et communautés de communes...), de la commercialisation, mise en relation de l'offre (agriculteurs et transformateurs – gamme de produits - ...) et de la demande mais également de la promotion qui en est faite à l'échelle d'un territoire (sensibilisation – information – promotion, ...)

- Réalisation du **Schéma de développement des circuits courts alimentaires du Cœur d'Hérault**. Il a été présenté en commission économique du 24 avril 2012 et présentation aux partenaires engagés dans la réflexion menée en 2011, lors d'un **comité technique** le 27 juillet 2012.
- participation à la **réunion de travail** organisée par le Syndicat mixte du Salagou sur leur projet « Renforcer le lien entre les circuits courts alimentaires locaux et le tourisme sur le Grand Site » le 27 juillet 2012
- Organisation de la restitution du travail effectué par l'Université Montpellier III / Paul Valéry dans le cadre de la convention CG34/INRA Supagro, en Clermontais, sur l'**observatoire de l'impact des circuits courts alimentaires**, le 30 novembre 2012
- Participation au **ateliers agricoles REGARD** des 24 septembre, 4 et 15 octobre 2012 ; Participation à la **commission identification** portée par les Marchés Paysans (27 novembre) et à la réunion de travail et débat à partir de l'expérimentation menée à Grabels (34) « Vers un **étiquetage des produits alimentaires en circuits courts ?** » (23 novembre), INRA – SupAgro
- Participation et intervention dans le cadre **Forum Régional des circuits courts** et les politiques agro-alimentaires des 6 et 7 décembre 2012 à Montpellier
- La participation à des manifestations et l'appui aux initiatives privées : **Fête de la Lucques** le 14 octobre 2012 ; Coordination de **Festival de la Bouche en Cœur** porté par l'association Saveur en Cœur d'Hérault le 9 septembre 2012 ; Animation du collectif Saveur en Cœur d'Hérault

## Eco-construction en Pays Cœur d'Hérault

Débuté courant 2010, cette action a d'abord consistée à définir une stratégie et un plan d'actions concerté avec les acteurs et partenaires. Le développement d'une gestion durable de l'espace et d'un développement urbain maîtrisé et harmonieux, avec pour stratégie de construire autrement en constituent les objectifs, cette démarche s'inscrivant dans les axes prioritaires de l'Agence de développement économique d'appui à l'émergence de filières professionnelles porteuses d'emplois. L'action s'adresse non seulement aux entreprises, mais aussi à l'ensemble des acteurs du territoire, chacun pouvant apporter au développement d'un secteur d'activité, d'un marché, de nouvelles pratiques et démarches : élus, population, associations ou collectifs, entreprises et artisans du bâtiment.

- **Animation générale de la mission « Ecoconstruction »** : Deux comités de pilotage ont eu lieu en 2012, l'un a permis un point d'étape de la mission et une discussion sur les points forts et les points faibles rencontrés : les points forts sont constitués par la présence de nombreux projets, la richesse d'acteurs et d'actions et leur implication, la présence d'appuis techniques et les expériences et idées présentes sur le territoire, les points faibles étant l'atomisation des acteurs et de la filières, un marché encore très marginal et alternatif, la difficile articulation avec les autres collectivités, le besoin d'un élu référent et pilote.
- **Suivi de l'actualité et veille juridique, technique et stratégique** : la revue de presse spécialisée (Batiactu, Le Moniteur, Institut Supérieur des Métiers...) donne lieu à une publication régulière sur le site Internet du Pays d'informations concernant l'éco-construction.
- **Accueil des porteurs de projet** : la mission a aussi pour objet de recevoir toute personne ayant une demande ou un projet concernant l'éco-construction et à faire le lien avec les personnes ou les organismes ressources ; le nombre de « premiers accueils » en 2012 est 8 (5 entreprises, 3 particuliers).

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

- **Suivi de projets : 137 rendez-vous** concernant des suivis de projets ont eu lieu en 2012, qui se répartissent ainsi (49 partenaires, 33 entreprises, 25 collectivités, 18 associations, 12 particuliers) – voir encadré 3

### Encadré 3 : Suivi de projets écoconstruction, quelques exemples

#### « Eco-hameau d'Olmet et Villecun », Association du Claux

Le projet, intégré au PLU de la commune, est passé en Commission des sites le 08 février 2012 et a été approuvé. Le PLU va être validé prochainement. Un ensemble d'études sont en cours : énergies renouvelables, intégration paysagère du projet, conception architecturale et bioclimatique, utilisation et préservation de la pierre sèche, assainissement écologique... Le programme Leader finance ces études préalables à la construction du hameau lui-même. La mission a également accompagné l'association dans la recherche des statuts juridiques adaptés au projet.

#### « CANTERCEL » (La Vacquerie St Martin)

Le site de Cantercel est implanté depuis 20 ans, sur 100 hectares, et est animé par l'association SENS ESPACE EUROPE dont les actions s'appuient entre autres, sur les exemples architecturaux qui y sont édifiés (bâtiments d'habitation permanente ou d'hébergement temporaire, ateliers manuels, bureaux). Le projet est de développer un espace d'accueil pour le développement d'activités et d'habitats en milieu rural, sur la possibilité de travailler et habiter dans des conditions naturelles exigeantes, en mettant en évidence des notions nouvelles de confort ; révéler l'habitabilité d'un lieu, son potentiel en ressources naturelles, son autonomie, ses qualités favorisant l'épanouissement de l'être humain ; rassembler des compétences en conception, expérimentation et production de solutions alternatives couvrant tous les domaines de l'habitat et de l'aménagement des espaces de vie ; et développer au travers de cette réalisation la diffusion d'une culture et de savoir-faire applicables à d'autres lieux.

**Le projet a été intégré à la pépinière d'entreprises** du Cœur d'Hérault afin de bénéficier d'un accompagnement approprié du projet : définition des besoins et d'un modèle économique, études de faisabilité... La philosophie du projet est mise à l'épreuve d'un développement économique.

#### Entreprise TERRAWOOD (Lodève)

Il s'agit de développer un concept adapté à « l'habitat bois » en préfabrication, avec un travail sur la précision et la vitesse de montage. Pour cela des installations industrielles ont été dimensionnées pour le projet. Celui-ci réunit les compétences d'un charpentier, une entreprise qui fabrique de l'emballage bois pour l'industrie et des composants pour les maisons à structures bois qui dispose donc d'une chaîne de production dimensionnée, un bureau d'études d'ingénierie spécialisé dans les structures et enveloppes en bois, béton, acier et pierre massive. Les premiers chantiers ont démarré, dont un à Grabels pour de l'habitat collectif. Cette entreprise est **membre de la pépinière d'entreprises** du Pays Cœur d'Hérault.

- **Préparation et participation aux 4<sup>ème</sup> assises nationales de la Terre crue au Pont du Gard** organisées par l'Association des Professionnels de la Terre Crue (ASTERRE) sur le thème : « regards croisés sur la décoration en terre » **18 et 20 octobre 2012** : mobilisation locale des entreprises qui travaillent dans ce secteur et plus largement des entreprises qui utilisent des matériaux écologiques qui se mettent en œuvre avec la terre ; le Pays a permis aux entreprises et aux partenaires de se retrouver, de les accompagner dans la mise en œuvre des Assises, dont la recherche de financements :

- Mise en œuvre de panneaux de démonstration qui ont été réalisés sur place avec les différentes terres recueillies
- Mise en place d'un plan de communication
- Organisation des assises : accueil, logistique, installation, invitations, inauguration...
- Référentiel de l'usage de la terre en Languedoc Roussillon : identification des acteurs, référencement de terres locales et cartographie avec le BRGM, identification des ressources en général (bibliographie).

Un travail s'est engagé, avec également la Région et la CAPEB afin de formaliser cette filière et d'initier un travail de réseau et de développement, et de préparer une demi-journée d'échanges lors de assises où différentes structures ont pu intervenir : à la fois sur les éléments de filières mais également sur la mise en œuvre, la présentation de réalisations. Le Pays a présenté le travail sur le territoire Cœur d'Hérault, en pointant les freins et les leviers du développement de l'éco-construction lors d'une table ronde sur l'état des lieux (19 février).

Le travail de la SCOP AMAC, coopérative d'architectes, thermiciens et de maîtrise d'œuvre a présenté son travail sur une maison près du Salagou (maison en ossature bois et terre-paille.). Sylvie Wheeler, artisan terre crue, et membre de l'ASTERRE, a présenté son parcours professionnel depuis près de 30 ans dans ce domaine. La terre est un potentiel important en termes de gisements, de productions et d'utilisateurs et d'usages en Cœur d'Hérault, et le travail se poursuit en 2013 avec les entreprises mobilisées.

- **Animation d'un Club d'entreprises « écoconstruction »** : 8 à 10 entreprises sont mobilisées lors de rencontres régulières ; le fil rouge de ces rencontres a été d'agir pour **rendre visible l'éco-construction** ; après plusieurs réunions (six au total sur l'année) différentes idées ont été discutées et retenues : émissions radio sur Radio Pays d'Hérault (à programmer en 2013), réalisation d'un bâtiment démonstratif (action à plus long terme)...

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

#### Encadré 4 : Club des entreprises « écoconstruction » en Cœur d'Hérault

- La Capitelle (Le Bosc)
- Peinture et enduits naturels (Montpeyroux)
- Bio et Pro (Tressan)
- Amont Energie (Tressan)
- Energies Fluides (Saint André de Sangonis)
- Réhabitat (Lacoste)
- Sunny Gass (Tressan)
- Eco Logis Autonome (St Jean de la Blaquière)
- Archinomie (Lodève)
- SCOP AMAC (Octon)

- **Participation à l'édition du « guide de la maison écologique » sur l'Hérault** : Ce guide a très bien fonctionné et les entreprises sont prêtes à se mobiliser pour le réactualiser.
- **Participation au programme « Rénovissime » de la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault** : d'ici 5 ans quelques 250 logements vont être rénovés sur les centres anciens. Il est proposé de constituer une offre d'éco-construction pour ces travaux. L'objectif est d'avoir au moins 3 chantiers en éco-construction par an. Le Gefosat est co-opérateur du PIG est venu expliquer en quoi consiste le programme de rénovation de logements. Il est convenu de mettre en place une liste d'entreprises intéressées à être contactée pour des travaux pour promouvoir l'éco-construction et les entreprises locales.
- **Organisation d'une visite du chantier de construction de 10 maisons à énergie positive à Pouzols** : La CAPEB de l'Hérault organise chaque année une quinzaine éco-construction. En partenariat, le Pays a organisé la visite du chantier de Pouzols (31 octobre) où se construit un nouveau quartier, issu de l'appel à projet « Habiter sans s'étaler » lancé par le CAUE. Les maisons en logement locatif sont à énergie positive ; une vingtaine d'entreprises sont venues assister à la présentation du projet, avec un descriptif technique à la fois des architectes et maître d'œuvre, de l'ingénierie thermique qui a permis la mise en place d'habitat destiné à produire plus d'énergie qu'il n'en consomme.
- **Partenariat pour l'édition d'une plaquette d'information sur la Réglementation Thermique 2012** : Les Maisons de l'emploi du Biterrois et du Cœur d'Hérault, la CAPEB Hérault, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des métiers et le Pays Cœur d'Hérault sont associées afin de sensibiliser les artisans et entreprises du bâtiment aux évolutions réglementaires en cours ; Cette plaquette, distribuée chez les négociants de matériaux et différents organismes, informe de façon synthétique sur cette évolution réglementaire et questionne sous forme de « quizz » les compétences des entreprises, incite à se former afin de respecter les normes au dépôt de permis et de passer le contrôle à l'achèvement des travaux et, enfin, renvoie aux organismes susceptibles d'informer sur les formations.
- **Préparation d'un « Guide d'éco-construction en Cœur d'Hérault »** : afin de faire découvrir de manière plus technique et pratique l'éco-construction, un ensemble d'éco-constructions locales, privées et publiques, vont être présentées dans un guide : Systèmes constructifs, énergies renouvelables, poêles à granulés, éco-matériaux, isolations... différents éléments de l'éco-construction pourront être mis en valeur sur des réalisations locales, visibles et proches. Des artisans et entreprises locales seront valorisés, et un répertoire des entreprises éco-construction sera joint au guide ; le recensement d'exemples fait état actuellement d'une trentaine de réalisations.

#### QUELQUES CHIFFRES

**10 entreprises domiciliées**  
**15 projets en éco-construction** suivis en deux ans  
**30 entreprises** regroupées dans les clubs  
**146 « premier accueil »** réalisés  
**238 entretiens** en 2 jours « multi conseils »

REÇU EN PRÉFECTURE

Le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

## 10. Pépinière d'entreprises multipolaire

La Pépinière d'entreprises multipolaire du Pays Cœur d'Hérault est une structure d'accueil et d'accompagnement généraliste reconnue à l'intérieur des réseaux qu'elle intègre (CREAMED, le réseau RRI, SYNERSUD, PFCA 34...) comme un agent spécialiste de l'innovation dite « pour tous » ou de l'innovation dite non-technologique. Elle vise à accompagner les porteurs de projets innovants ou à fort potentiel, dans toutes les phases de création de leur entreprise, de la formalisation de l'idée en passant par les différentes analyses de faisabilité (technologique, commerciale et économique), par la mise en place de la stratégie de l'entreprise et par le suivi au démarrage de l'entreprise.

Un comité de sélection composé d'acteurs professionnels locaux se réunit 3 fois par an pour intégrer de nouveaux projets ou entreprises susceptibles de bénéficier de cet accompagnement personnalisé et des services communs de l'Agence économique.

### Accompagnement des porteurs de projets

**Les porteurs de projets conventionnés avec la Pépinière bénéficient d'un accompagnement personnalisé, de conseils spécifiques et d'expertises individuelles correspondant à leur besoin.**

- **Mise en place d'un réseau d'experts** permettant de répondre à des besoins spécifiques de porteurs de projets. En 2012, les porteurs de projet et entreprises ont pu mobiliser des conseils en commercialisation, communication, juridique, finance, stratégie et certification.
- **Aides et dispositifs mobilisés en 2012** : 1 Prêt Participatif de Développement, 3 Aides à la Recherche d'antériorité, 3 stagiaires financés dans le cadre du dispositif ASPIC, 2 Aides à la faisabilité commerciale, 2 Etudes documentaires de Transfert LR, 1 formation spécifique à l'innovation dispensée par le BIC, 2 projets co-accompagnés avec Alter Incub.

### Prospect, communication et « réseautage »

La Pépinière d'entreprises du Pays Cœur d'Hérault poursuit sa prospection afin d'améliorer sa visibilité et attirer de nouveaux projets innovants. Pour cela nous avons maintenu et renforcé les liens avec notre réseau de prescripteurs afin de maintenir notre reconnaissance dans la sphère de l'accompagnement de l'innovation et de capter des projets ou entreprises en adéquation avec notre cible.

- Présence sur **des salons professionnels et des manifestations** : Salon de la création d'entreprises Corum de Montpellier (28 novembre); Foire de Gignac le (9 et 10 juin) ; Participation soutenances Université Montpellier II Création et développement de produits industriels (28 février) ; Participation jury Formation au métier de chef d'entreprise innovante – BIC (05 janvier) ; Participation soutenance programme élèves ingénieurs Sup Agro (05 janvier) matin ; Participation au labex entreprendre (Université Montpellier I) le 09 février ; Rencontre regards croisés (pratiques de l'accompagnement à l'entrepreneuriat) le 19 janvier ; Participation au forum Connec'Tic au Corum de Montpellier (10 mai) ; Participation à la journée de l'innovation artisanale à Montpellier (29 mai) ; Participation à la présentation du nouveau dispositif d'LR Initiatives (prêt d'honneur à la reprise et transmission) le 28 juin ; Participation à PME Finances (11 septembre) ; Remise des trophées de l'innovation (20 septembre).
- Animation d'un groupe de travail pour l'édition d'une **plaquette d'information « Guide du créateur en cœur d'Hérault »**
- Signature d'une convention de **partenariat avec la Plateforme technologique de l'Hérault** pour l'expertise technique et la participation aux comités de sélection.
- **Participation aux réseaux régionaux** : Participation aux rencontres organisées autour de la SRI et du RRI (05 juillet) ; Participation aux groupes de travail « animation et promotion du RRI » et « outils VISA Développement » (19 avril) ; Participation plénières et commissions permanentes de SYNERSUD (20 janvier – 10 mai – 13 septembre – 25 octobre – 06 décembre) ; Participation aux actions menées par le réseau CREAMED (2 et 3 mai –

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

17 octobre – 18 octobre) ; Participation à l'AG PFT 34 (26 juin) ; Participation à l'AG Transfert LR (27 juin) ; Participation AG PFCA 34 (28 juin).

## Animation de la pépinière

L'accompagnement en pépinière d'entreprises permet aux porteurs de projet et entreprises de participer à des rencontres collectives. Ces temps de rencontre sont organisés en fonction des besoins exprimés par les membres et sont ouverts à toutes les entreprises de notre territoire et de la région afin de créer une dynamique et permettre les échanges. Ces manifestations collectives qui ont un objectif de sensibilisation sont désormais considérées comme des temps forts et un moment convivial pour les entreprises et partenaires.

- **Organisation de 4 Petits Déjeuners économiques :**
  - 29/02/12 « Caractériser son innovation pour mieux la valoriser ? » : Philippe Rajosepha, Directeur Synersud
  - 22/05/12 « Comment mettre en place son action commerciale ? » : Denise Saint George, OMNYA
  - 17/07/12 « Comment mettre en place sa relation presse ? » : Claudie Vergnes, Relations presse
  - 10/09/12 « Le concours régional de l'innovation, êtes vous éligibles ? » : Sandrine Bergonnier de Synersud et Mathieu Lhermet de la Région
- Ces petits déjeuners de sensibilisation ont débouché sur **2 ateliers économiques** pour les entreprises de la pépinière qui en ont exprimé le besoin : le 04/07/12, « Préparer son plan d'actions commerciales » (pour 6 entreprises) ; septembre 2012 sur plusieurs demi-journées individuelles, « Préparer sa relation presse » (pour 4 entreprises).
- **Organisation d'un cocktail économique en partenariat avec le club des entreprises :** « Chefs d'entreprise : comment dynamiser votre image sur Internet » le 14/12/12 : Stéphane Ozil, Consultant en stratégie digitale et e-réputation et Jean Christophe Poncet Chargé de mission CCI.

### Encadré 5 « Comment intégrer la Pépinière d'entreprises ? »

#### ➤ Premier entretien avec la chargée de mission pépinière

Ce premier rendez vous permet de vérifier si le projet répond aux critères de la pépinière afin de bénéficier d'un accompagnement ou s'il est nécessaire de le réorienter vers une autre structure qui pourra répondre à ses besoins. Une fiche projet est complétée afin de récolter toutes les informations nécessaires à la tenue des tableaux de suivi. La mission de la Pépinière d'entreprises est de sélectionner les projets selon :

- le réel potentiel de développement économique,
- la potentielle pérennité de l'entreprise,
- l'analyse du pré-dossier de candidature.

Si le projet correspond à la cible définie, un dossier de candidature présentant le projet d'entreprise est remis au porteur de projet afin qu'il puisse présenter son projet et le soumettre en **comité de sélection**.

#### ➤ Passage en comité de sélection :

- **Les critères de la pépinière d'entreprises en cohérence avec la charte Synersud** (réseau fédérateur des pépinières d'entreprises et incubateurs) :

- Disposer du « potentiel » pour créer au moins 5 emplois sur le territoire dans les 3 ans
- Et / ou présenter un caractère innovant
- Et / ou Offrir un service inexistant sur le territoire ou valoriser une filière
- Et / ou proposer des activités de sous-traitance ou de complémentarité avec des entreprises déjà présentes sur le territoire

*Compte tenu des caractéristiques du Pays Cœur d'Hérault, les critères liés à la technologie ne sont pas imposés mais une attention particulière est portée aux filières d'activité retenues dans le cadre du schéma de développement territorial, à savoir : agroalimentaire, viticulture – viniculture, santé et le bien-être, éco-construction, Informatique, multimédia, TIC, Productique, mécanique, électronique, biotechnologie, environnement et développement durable*

- **Les membres du comité de sélection :** Les services économiques des 3 communautés de communes du territoire du Pays ; le Département ; la Région ; les chambres consulaires ; un banquier, un expert comptable, la Plateforme d'Initiative Locale ; des représentants de la PFT ; des représentants du Pays

#### ➤ Signature de la convention :

Dès lors que le projet est accepté, **une convention d'accompagnement est signée** entre la pépinière et le porteur de projet pour 5 ans

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

## Encadré 6 : Les membres de la Pépinière (18 porteurs de projet et 19 entreprises)

### Entreprises

- ✓ DOMOCAB – Jean François CAGNA – Domotique – 34725 Saint André de Sangonis
- ✓ OLEATHERM – Raphaël COLLICCI – Remise en forme par l'oléothérapie + création d'une gamme cosmétique – Saint Privat
- ✓ ALGOLINA – Nicolas FISK – Production et commercialisation de spiruline – Le Pouget
- ✓ SINTES – Alexandre SINTES – Production d'hydromel et produits novateurs –Viols le Fort
- ✓ Au Pays des Carrioles – Gilles DUMAS – Parc d'activités loisirs « caisses à savon » - La Boissière
- ✓ OUATITUDE – Christophe BŒUF – Usine de fabrication de ouate de cellulose –Servian
- ✓ LEXOM – Sébastien BOY/Cédric HILAIRE – Formation personnalisée –Juvignac
- ✓ DELICES DES BOIS – Christophe SAINT JEAN – Négocier produits alimentaires techniques de conservation innovante Cournonsec
- ✓ COMSTELLA – Christophe LEGALLAIS – Communication multilingue, traduction –Soubès
- ✓ OKI DO Sport – Jérémy JEAN LOUIS – Commerce innovant en nutrition sportive –Saint André de Sangonis
- ✓ REIDOR – Nicolas RODIER – Spiruline aromatisée extraits naturels culture hors sol –Gignac
- ✓ Jérôme HERMET – Oenotourisme visite des vignobles de St Jean de Fos à petit train –Saint Jean de Fos
- ✓ FLORE EN THYM – Guillaume BOUGUET – Cueillette, production et transformation de thym –Saint André de Sangonis
- ✓ PALMD'OC – Pierre Alexis BERNARD – Prestation de services globale autour du palmier –Saint André de Sangonis
- ✓ Jean-François SALVANT – commercialisation d'accessoires décorations (agrafe murale pour placo)
- ✓ TERRAWOOD – Franck SALVAGNAC – Pose de modules en bois en partenariat avec osmea et calder ingénierie –Lodève
- ✓ KNAP – Stéphane STROBL – Commercialisation d'une gamme de produits alimentaires innovants –Saint André de Sangonis
- ✓ JENCHERIS.FR – Sébastien MEUNIER – Site de ventes aux enchères – 34725 Saint André de Sangonis
- ✓ MOLLARD ET FILLON – Sébastien FILLON – Vinification et élevage de précision (démarche d'agriculture durable et solidaire) – Saint Jean de la Blaquière

### Projets

- ✓ Olivier PILLET – Retraitement des déchets bois et sarments – Lieu à définir
- ✓ Claudy PEZET – Mécanisme alliant « sport et handicap » - Lieu à définir
- ✓ Panoma SANANIKONE – EKOKOON : serre solaire intelligente et autonome –Saint André de Sangonis
- ✓ AUTOCHTONES EDITION – Françoise JASNIEWICZ – Maison d'éditions –Saint André de Sangonis
- ✓ VIN 9 – Pascal CHABRIER – Concept de magasin high tech pour la vente de vins –Saint André de Sangonis
- ✓ PAK PAS – Manuel PASCUAL – Conception innovation divers matériels sports innovants –Brignac
- ✓ Mickaël LEAL – Commercialisation d'une application globale destinée au CE –Aniane
- ✓ LOAVILAND – Jean Thierry TCHOUMOU – Développt commercialisation bandes animées numériques (patrimoines et cultures) – Lieu à définir
- ✓ Magali LECOANET – Production et commercialisation d'un porte bébé –Canet
- ✓ Corine PASTOUREL – Commercialisation de lingettes nettoyantes dentaires –Fontès
- ✓ Jean François SALVANT – Commercialisation d'une agrafe murale destinée au placo –Saint André de Sangonis
- ✓ PLAYMANIA – Sébastien PAYET – Solution de gestion globale jeux vidéos en ligne –Saint André de Sangonis
- ✓ CIST – Frédéric FEU – Structure d'accueil, de production, de commercialisations de projets expérimentaux –Saint Jean de Fos
- ✓ TESSELIA – Véronique JUAN – Production et commercialisation d'outils et matériaux innovants à destinations des mosaïstes –Lodève
- ✓ William VIGNIHOUE – Commercialisation de produits exotiques surgelées à destination de la RHF – Lieu à définir
- ✓ CANTERCEL – Annick LOMBARDET – Développement d'un site expérimental –Le Caylar
- ✓ Richard MONIER – Valorisation de déchets « bois » pour la commercialisation de pellets –Le Caylar
- ✓ Tony Guiffard et Laurent SOUCHON – Bureau d'étude, intégrateur gestion de système de bâtiment (GTB-GTC) –Soubès

### QUELQUES CHIFFRES

**3 comités** de sélection  
**5 créations d'entreprises**  
**8 sorties**  
**10 entrées**  
**89%** de Taux de pérennité à 5 ans  
**73%** de Taux d'innovation

REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com

034-200017127-20130620-DEL2013\_47-DE

# 11. Renforcement des entreprises par l'outil numérique

Initiée dans le cadre du programme LEADER en 2011, la mission de renforcement des entreprises locales par l'outil numérique propose la mise en place d'une stratégie innovante de promotion des entreprises et des savoir-faire locaux. Le Pays Cœur d'Hérault dispose d'une offre de services ou de produits atomisée associée à un manque de lisibilité sur l'ensemble du territoire et par l'ensemble de la population. L'outil numérique a donc été envisagé afin de palier à cette faiblesse de l'offre territoriale en proposant un modèle de foire expo virtuelle sur internet.

## Développement du portail numérique « *Moncoeurdherault.fr* »

« *Moncoeurdherault.fr* » visent à mettre en relief l'offre commerciale, artisanale, agricole et de services aux particuliers du territoire du Pays Cœur d'Hérault via un portail interactif au vecteur commercial puissant, pratique, confortable et rapide sensé renseigner les visiteurs efficacement. Du côté des entreprises, les objectifs reposent sur une offre diversifiée, complémentaire, atypique et résolument moderne de vitrines commerciales formant un ensemble territorialement cohérent et représentant une place de marché référençant le tissu économique dans sa plus grande acceptation.

- **Mise en place de comités de suivis et de concertation** : organisation de 2 Comités de pilotage (4 janvier, 9 juillet) et d'un Comité technique (11 décembre)
- **Paramétrage du serveur moncoeurdherault.fr** et installation du CMS libre Drupal (système de gestion de contenu ou SGC (Content Management System) destinés à la conception et à la mise à jour dynamique de sites Web ou d'applications multimédia) ; Souscription au service Vimeo Pro (Service permettant de stocker et diffuser en haute qualité des vidéos en streaming). Ce service permet également une configuration souple et quasi complète du lecteur vidéo ; lecteur que l'on retrouve sur l'annuaire des entreprises et dans le module foire virtuelle. Toutes les vidéos du pilote foire virtuelle sont hébergées sur Vimeo.
- **Développement en interne de l'interface graphique**, de l'interface fonctionnel ; en fin d'année 2012, **développement du module « chèque promo du Cœur d'Hérault »** ; création des fiches des entreprises de la pépinière d'entreprises du Sydel, du club des entreprises du Cœur d'Hérault, ainsi que du club agro ; alimentation des rubriques économiques par la publication d'articles ; alimentation des rubriques réservées aux membres, par la publication d'articles sur la veille, les logiciels et tutoriaux TIC.
- **Réseaux sociaux** : mise en place des profils FaceBook et Twitter, des chaînes Youtube, Dailymotion et Vimeo.
- **Mise en ligne et présentation du portail lors de la foire de Gignac** les 9 et 10 juin 2012.
- **Diffusion de l'information auprès des entreprises** : Diffusion de 150 affiches A3 ; 2 parutions d'un encart publicitaire dans le journal C Le Mag (fin d'année 2012 – début 2013) ; envoi d'un mailing ( 5000 courriers + flyer) à destination des entreprises ; rencontres et présentations auprès des entreprises du territoire (Club des entreprises du Cœur d'Hérault, Club Agro « Saveurs en Cœur d'Hérault », Groupe entreprises Ecoconstruction, Groupe entreprises ARIAC, Groupe entreprises Terres vivantes, Coteaux du Languedoc – Terrasses du Larzac, Cave de Montpeyroux, Domaine Virgil Joly, Domaine Alexandrin, Association des commerçants de Cœur d'Hérault, Association des commerçants du Iodévois)
- **Référencement sur les principaux moteurs de recherche** (mots clés cibles : annuaire, entreprises, hérault, foire virtuelle)
- 64 inscriptions payantes et 750 inscriptions gratuites soit **814 entreprises inscrites sur « Moncoeurdherault.fr » au 31 décembre 2012** (soit 9% des entreprises du territoire) ;

## Développement du concept de « Foire virtuelle »

Cette démarche de projet de territoire et de valorisation des entreprises s'inscrit dans une volonté affirmée de renforcer le tissu économique local par une conduite collective et une réflexion partagée associant partenaires publics et privés. Ce projet concourt également à l'identité économique du territoire et à sa promotion. Le développement du module foire virtuelle a fait l'objet d'un appel d'offre. Le Pays a assuré la gestion du projet et la coordination avec le prestataire de service au travers de réunions de travail. L'année 2012 a permis d'installer un « pilote » de la Foire virtuelle.

- Paramétrage du serveur *pays-coeur-herault.fr* et installation du CMS MotoCMS, CMS permettant de générer du Flash ; pour des raisons techniques le portail *Moncoeurdherault.fr* et le module foire virtuelle (*www.pays-coeur-herault.fr*) sont hébergés sur deux serveurs distincts. Le pilote foire virtuelle est ensuite encapsulé dans une page du portail pour être visible et consultable à la même adresse de façon transparente pour l'internaute.
- **Réalisation de films vidéo pour le pilote foire virtuelle :** Rencontres avec les entreprises retenues pour faire partie du « pilote » foire virtuelle (3 entreprises par communautés de communes sélectionnées par chacun des services économiques) ; coordination entre le prestataire de services et les entreprises ; Contrôle et validation postproduction ; Organisation de la journée de tournage des spots d'introductions ; chaque film d'entreprise est composé d'un spot d'introduction de 15 à 30 secondes et d'un film de présentation de 2 à 3 minutes. Les spots d'introduction sont tournés sur fond vert, ce qui permet au montage, une incrustation sur n'importe quelle image (des photos de stands à Villeneuve dans le pilote) ; assemblage des différents stands dans le module foire virtuelle.
- **Présentation du « pilote » les 9 et 10 juin 2012 à la foire de Gignac** (Seul 7 films sur 9 ont pu être assemblés dans les temps. Les films des entreprises Fabregat et Herelec n'ont été tournés qu'à la fin du mois de juin) ; **Présentation du module foire virtuelle lors d'un apéritif économique** le 9 juin devant une cinquantaine de chefs d'entreprises.

### QUELQUES CHIFFRES

**814 entreprises** présentes sur *Moncoeurdherault.fr* et  
**2 584** visites  
**1 806** visiteurs uniques  
**8 978** pages vues

# Gouvernance du Pays

Le Pays Cœur d'Hérault est **géré par un Syndicat Mixte** composé des membres ci-dessous. Pour la compétence SCOT, le syndicat mixte fonctionne comme un syndicat « à la carte » où seuls les membres concernés par cette compétence prennent part au vote.

**Président : Louis Villaret**  
Janvier 2013

Communauté de Communes du Clermontois	Communauté de Communes du Lodévois et Larzac	Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault	Conseil Général de l'Hérault	Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier	Le Bureau du Pays Cœur d'Hérault	Le Bureau "SCoT"
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Christian Bilhac</li> <li>. Olivier Brun</li> <li>. Alain Cazorta</li> <li>. Bernard Fabreguettes</li> <li>. Jean Claude Lacroix</li> <li>. Henry Sobella</li> <li>. Bernard Soto</li> <li>. Gérald Valentini</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Yves Bailleux Moreau</li> <li>. André Gay</li> <li>. Joëlle Goudal</li> <li>. Hadj Madani</li> <li>. Jean Trinquier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Claude Carceller</li> <li>. Bernard Douysset</li> <li>. Jacky Galabrun</li> <li>. Jean Marcel Jover</li> <li>. Eric Paloc</li> <li>. Michel Saint Pierre</li> <li>. Philippe Salasc</li> <li>. Louis Villaret</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Marie-Christine Bousquet</li> <li>. Manuel Diaz</li> <li>. Roger Fages</li> <li>. Pierre Guibal</li> <li>. Pierre Guiraud</li> <li>. Remy Pailles</li> <li>. Frederic Roig</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Alain Chalaguier</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Luc Viola</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Marie Christine Bousquet</li> <li>. Alain Cazorta (Vice Président)</li> <li>. Manuel Diaz (Vice Président)</li> <li>. Bernard Fabreguettes</li> <li>. Jean Marcel Jover</li> <li>. Jean Claude Lacroix</li> <li>. Frederic Roig (Vice Président)</li> <li>. Jean Trinquier</li> <li>. Louis Villaret (Président)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Alain Cazorta</li> <li>. Bernard Fabreguettes</li> <li>. Jean Marcel Jover</li> <li>. Jean Claude Lacroix</li> <li>. Philippe Salasc</li> <li>. Louis Villaret</li> </ul>

Pour conserver une interface efficace avec la société civile et les acteurs du territoire, les élus du SYDEL associent un **Conseil de développement** aux travaux du Pays. Ce Conseil de développement est présidé par **Madame Josianne LIGONNIERE**.

Le Pays n'est pas « une couche de plus » dans le paysage institutionnel local ! Il est aujourd'hui un des outils des intercommunalités et des Communes pour coordonner les actions à une **échelle supra communautaire**, et soutenir le développement économique et social au niveau du **bassin de vie** qu'est le Cœur d'Hérault.



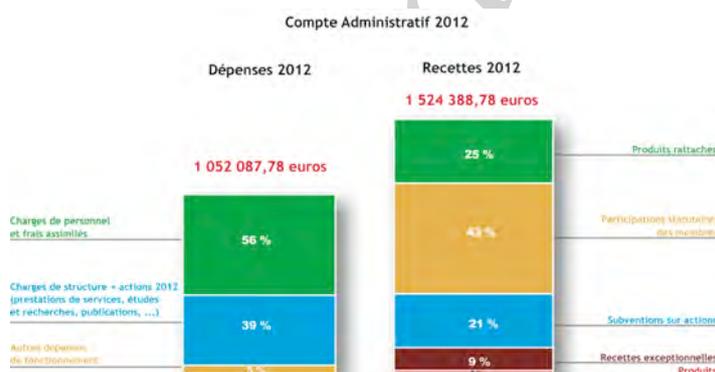
# Bilan financier 2012

Le **Compte administratif 2012** fait apparaître un excédent financier en Fonctionnement pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive depuis la création du SYDEL (le Pays était auparavant géré par une association). La section d'Investissements est très faible, le SYDEL ne portant que très peu de maîtrise d'ouvrage.



Pour la section de fonctionnement, **56% des dépenses sont liés à l'ingénierie territoriale** (dépenses en personnel - Chapitre 012) pour animer l'ensemble des actions du Pays. Parmi les 39% de dépenses liés aux charges de structures (loyers, téléphone, déplacements... - Chapitre 011), on peut estimer à 20% les actions directes du Pays en faveur du territoire : études, publications et communication touristiques, appui direct aux entreprises de la pépinière (prestations techniques, juridiques...).

En recettes, pour l'année 2012, **les produits rattachés** (subventions enregistrées mais non encore recouvrées) et **la recette exceptionnelle** liée à la liquidation de l'association porteur de la Maison des Entreprises, abondent presque artificiellement pour dégager cet excédent « record ». Il n'en sera pas de même en 2013 qui ne bénéficiera pas de ces apports exceptionnels.

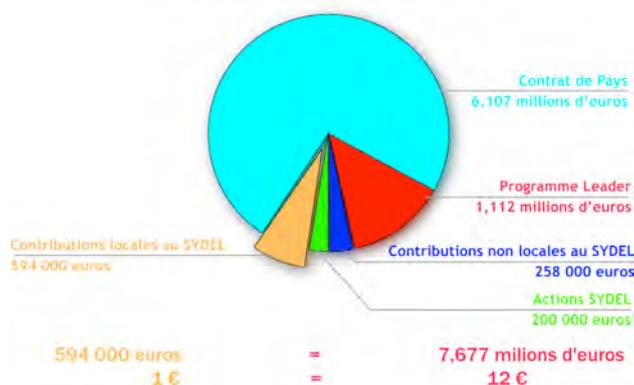


**Ce budget de fonctionnement du SYDEL a permis de générer 7,3 millions d'euros pour le territoire - actions directes du Pays (200K€) + Contrat de Pays (6,107K€) + Programme LEADER (1,112€) - en 2012.**

Ainsi, **pour les 3 Communautés de Communes, 1 € mis dans le SYDEL « rapporte » 12 € au territoire !**

Retombées sur le territoire en 2012

7,677 millions d'euros



REÇU EN PREFECTURE

Le 28/06/2013

Application agréée E-legalite.com